

Michel BÉE

Paulin Enfert et le Patronage Saint-Joseph



Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII^e
arrondissement de Paris

Ce livret vous est offert par
« la Mie de Pain » - <https://www.miedepain.asso.fr> et
l'Association des Amis de Paulin Enfert - <http://www.lesamisdepaulinenfert.org>

Remerciements à

Jean Bachelot,
Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie
du XIII^e arrondissement de Paris
pour avoir autorisé l'édition de cet extrait
du Bulletin N° 39/2010

Michel Bée,
Professeur d'université

Paulin Enfert et le patronage Saint-Joseph

*Au service de la jeunesse de la Maison-Blanche
1887 — 1922*

Par Michel BÉE

I. Aux origines du patronage

L'originalité de la création du patronage de la Maison-Blanche tient d'une part à la relative précocité de sa fondation — 1887 — et aux circonstances improbables de sa fondation ; dans un quartier particulièrement déshérité, ingrat et difficile, et en l'absence d'élite ou de notables catholiques au sein desquels se recrutent habituellement, en France, dans les années 1870 - 1890, les hommes d'œuvre qui sont la force de proposition, de financement et d'engagement laïc sur le terrain de la charité, la flèche de l'apostolat paroissial par les patronages.

La réponse tient peut-être déjà dans les données de la situation locale : la misère, les faiblesses, la déréliction des populations de la Maison-Blanche, cette « Chine aux barrières de Paris », à l'intérieur de la ceinture des bastions des fortifs, créent un appel manifeste et pressant pour une aide urgente, en particulier à l'égard des plus fragiles d'alors : les jeunes de la rue.

Imaginez d'abord le paysage du quartier Gentilly/Maison-Blanche, au regard des enfants de l'âge de Paulin. L'espace des Apaches, une bande¹ de garnements et de voyous : une allure de campagne mitée, une bonne partie de terrains vagues, un dédale de versants, de buttes, de remblais, de fossés, de carrières, de marais, de glaciers et d'eau puante, où la Bièvre dédoublée se glisse entre les bastions, les jardins potagers, les prés et les moulins de la Maison-Blanche, de la Fontaine-à-Mulard, des marais de la Colonie, des pentes glissantes de la Butte aux Cailles et des palissades des Gobelins : c'est la « zone », aux limites de Gentilly.

Puis un jour, cet espace sauvage s'urbanise, se viabilise, se géométrise : grande et longue période des travaux gigantesques de remblaiement, de comblement des fossés et des vallons, d'aplanissement des buttes et de franchissement des cours d'eau ou des voies de communication par tunnels et ponts.

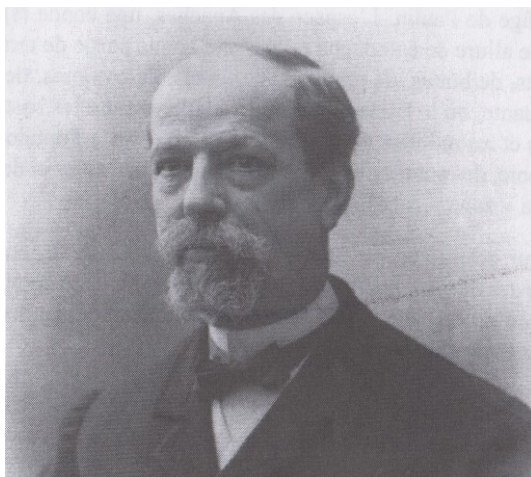
¹ Ces bandes de voyous et de garnements qui effraient le bourgeois et illustrent le Paris du crime, « étranglers » des Gobelins (1894), « casquettes vertes » de Montsouris (1902), « saute — aux — pattes » de la Glacière (1908)

Des rues droites (ainsi Tolbiac, 1876 pour le début de la rue, et Bobillot, 1893/1896) bientôt éclairées, la Bièvre progressivement couverte (1907), des repères monumentaux (église Sainte-Anne 1894-1912) domestiquent alors la zone qui fait place, peu à peu, à la ville. L'habitat suit le mouvement. Avant les travaux, des îlots construits par-ci, par-là. L'habitation pérenne, mais simple (maisons basses). le long des premières voies (la Maison-Blanche. av. d'Italie, av. d'Ivry), ou autour des carrefours. Pour le reste. un fatras de baraquements en matériaux disparates de récupération (planches. carreaux de plâtre, toiture de papier, de tôles) : les « Malmaisons ».

Paulin grandit avec le quartier. L'urbanisation conduit au lotissement par blocs successifs de terrains acquis souvent récemment, dont beaucoup de noms actuels des rues du XIII^e gardent mémoire de leurs propriétaires.

Le paysage construit se compose alors d'un mélange de modestes maisons, avec ou sans jardin, de petits immeubles, de vrais immeubles bourgeois à la toute fin du 19^e — début 20^e siècle. Le logement social devient aussi une préoccupation des années 1890 : la loi Siegfried (1894) sur les HBM (habitations à bon marché) a ouvert des perspectives de financements publics encore peu utilisées. Certaines des initiatives se traduisent par des réussites variables : des cités parfois trop tassées tournent mal (cité Doré, les Kroumir, cité Jeanne d'Arc), alors que d'autres (Lebaudy-Say, Rothschild. PLM) font franchir un bond au confort des logements modestes, par rapport aux taudis où beaucoup avaient vécu.

Il reste que le milieu de vie des enfants demeure la cour ou la rue, par manque de place dans le logement, qui est surtout le garni. En 1894, le XIII^e a le record de surpeuplement à Paris (enquête Bertillon). Quand les parents sont artisans ou commerçants, l'enfant vit dans la boutique et l'atelier, l'entrepôt, mais encore la cuisine ou la chambre si la maman est couturière.



Paulin Enfert vers 1914

La santé des enfants subit les effets néfastes des conditions et du mode de vie malsains de leurs familles. Les métiers de l'alimentation, du textile et du cuir, serrés sur la Bièvre, survivent encore, grâce à une modeste modernisation du matériel, avant de s'effacer progressivement à partir de la fin du 19^e siècle. La mortalité infantile frappe considérablement (279 pour mille) ; maladies épidémiques (choléra en 1892), auxquelles s'ajoutent des maladies héréditaires liées à l'alcoolisme et des maladies vénériennes. La morbidité due à l'absence d'hygiène et à la pollution se traduit par la croissance des troubles et maladies pulmonaires ; tuberculose, phtisie galopante frappent particulièrement les jeunes à l'âge de la croissance, plus sensibles à la fatigue et à l'atmosphère délétère des étuves, tanneries, mégisseries, corroieries, teintureries, chamoiseries, où vivent les apprentis et les jeunes ouvriers. Certains peuvent avoir moins de 14 ans, jusqu'à ce que l'obligation scolaire soit établie (1880).

Des changements interviennent pendant les trois décennies (1880-1910) dans la vie des enfants et de leurs familles.

Ils tiennent d'abord à une tendance à la stabilisation géographique des populations. Alors que la mobilité par immigration depuis la province, et par mobilité intra-urbaine, était courante dans les flux quasi continus d'arrivée et de départ des ouvriers, déguerpissage des garnis, aller-retour saisonnier vers sa province, maintenant, les familles tendent de plus en plus à s'installer, du fait d'une part de l'emploi offert dans les grandes usines du XIII^e (usine à gaz, Panhard-Levassor, Delahaye, Lebaudy-Say, Lombard-Meunier) et grâce à l'amélioration de l'habitat. Par ailleurs, le projet d'ascension sociale que les familles envisagent pour leurs enfants, afin qu'ils tirent parti au mieux de l'école et glissent vers le monde des employés de bureau, d'assurances, de commerce (« les calicots »), les conduisent d'une part à une politique malthusienne des naissances (c'est un monde où la part des jeunes diminue régulièrement), mais aussi à une demande de sécurité et d'installation bourgeoise.

Sous l'angle de l'Église, des barrières aux bastions, la croix reste encore largement à planter. C'est d'abord le sous-équipement pastoral qui s'impose à l'observateur. En 1875 pour tout le secteur compris entre la place d'Italie et les Bastions à l'est de l'avenue de Choisy, on ne compte qu'une paroisse, celle, récente, de Saint-Marcel de la Maison-Blanche, constituée par les territoires pris en 1860, au moment de l'extension administrative de Paris, sur les communes d'Ivry et de Gentilly. Une chapelle modeste au 76, avenue d'Italie, la Chapelle Bréa (9 m de façade) promue église Saint-Marcel, accueille les fidèles du curé M. de Montferrier jusqu'en 1874, M. Hutellier de 1874 à 1884, puis M. Rataud et bientôt M. Miramont.

En terre de quasi-mission, ce clergé a fort à faire avec une population en rupture avec les rites saisonniers chrétiens, dès le lendemain de la première communion. Obsèques civiles, voire déjà baptêmes civils sont claironnés. Le détachement de la pratique dominicale est chez les hommes presque total (5 % en 1910), et cela d'autant plus qu'on a affaire à une population qui a une profession artisanale, une origine provinciale immigrée, une militance politique affirmée.

On ne peut sous-estimer les conséquences durables du fossé qui est apparu et s'est approfondi, dans cet arrondissement en particulier, à l'occasion des combats de la guerre civile de la Commune. L'insurgé parisien de 1871 est, dans la tradition de l'an II, un déchristianisateur. Pour lui, le pire ennemi, le premier, le plus influent, c'est le prêtre. Celui-ci est dénoncé à la fois comme un exploiteur, un bandit, un marchand de reliques et comme l'assassin moral du peuple, qu'il façonne selon la volonté des puissants. Le mot d'ordre à son égard reste la vigilance contre les suspects. L'avenir du peuple est en lui-même : « *Ton sauveur c'est toi ; ton Christ, c'est toi* ».

Dans ce quartier, pendant la Commune, le bâtiment de l'église est particulièrement désigné à la vindicte, car il correspond à la chapelle Bréa, élevée à la mémoire d'une victime militaire de la Révolution de juin 1848. Un arrêt du 27 avril 1871, considérant que « *l'église Bréa, située à Paris, avenue d'Italie XIIIe, est une insulte permanente aux vaincus de juin 1848 et aux hommes qui sont tombés pour la cause des peuples, décrète que l'église Bréa sera démolie. L'emplacement s'appellera place de juin.* » De fait, le mobilier est vendu, une liste des acquéreurs établie. Quant à la démolition de l'église, elle n'est pas entreprise, faute de temps.

Mais le traumatisme le plus profond s'inscrit autour des événements tragiques de la semaine sanglante, lors de la reconquête de Paris par l'armée de l'Assemblée nationale. Les fédérés, qui se sont saisis des dominicains du collège d'Arcueil le 19 mai, les entraînent dans leur retraite vers le fort de Bicêtre, puis de là vers la mairie des Gobelins, le jeudi 25 mai au moment où la bataille fait rage autour de la Butte aux Cailles et de la place d'Italie. Momentanément enfermés au 38 avenue d'Italie, ceux-ci en sont extraits, à l'approche de l'année de Versailles, poussés dans l'avenue et fusillés les uns après les autres. Un vicaire de la paroisse, l'abbé Guillemette, rassemble les corps le lendemain et les dépose à l'école des Frères, 12 rue du Moulin-des-Prés.

Comment l'Église de Paris envisage-t-elle l'avenir face à la mémoire de ce conflit, et plus généralement face à une évolution du monde ouvrier vers le détachement religieux et la déchristianisation ? Puis bientôt face à la guerre scolaire et à la Séparation ?

Il apparaît dans l'immédiat que le rempart des Œuvres est le plus propice. Réflexe de repli sur une contre-société ? Plutôt réponse avisée. D'abord parce qu'elle fait appel à des laïcs, mieux accueillis parfois que le clergé, et qui ont déjà une certaine expérience de la réflexion et de l'action. Quand Albert de Mun, très impressionné par le spectacle de la guerre civile, relance les cercles catholiques ouvriers en 1871, il est déjà bien épaulé, en particulier par des confrères issus des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, nées à Paris en 1834 sous l'influence de deux étudiants, Bailly et Ozanam, qui ont essaimé leurs conférences dans plusieurs paroisses de Paris au bénéfice des pauvres. Des cercles d'études s'adressent aux étudiants pour renforcer leur instruction religieuse et leur sensibilité à la charité. Le Cercle du Luxembourg, animé par l'abbé Batiffol, puis l'abbé Fonsagrives, rayonne sur et à partir du Ve arrondissement.

La nouvelle structure de sociabilité catholique la plus efficace auprès de la jeunesse repose sur les patronages. Leur point de départ et d'appui est varié. Ce sont soit des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul (dans le plus grand nombre de cas), soit les Frères des Écoles Chrétienne et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (et ils s'adressent surtout à leurs anciens élèves et apprentis), soit enfin quelques francs-tireurs isolés (tel l'abbé Soulange-Bodin dans le XIV^e arrondissement ou des salésiens à Saint-Pierre de Ménilmontant) dans le cadre de patronages paroissiaux.

Qu'en pense la hiérarchie ?

Avant la Commune, à l'occasion d'un congrès de directeurs d'œuvres tenu à Versailles, les 31 juillet-5 août 1870, l'accueil est un peu réticent devant quelque chose qui paraît vieux jeu. Le mot même de patronage ne peut se soutenir devant les répugnances qu'il suscite chez les jeunes gens : Association est plus à la mode, plus intelligible (c'est la grande époque de l'Association Internationale des Travailleurs). Deux ans plus tard, au contraire, le même congrès vote le vœu que toutes les paroisses, même les plus petites, puissent disposer de ces patronages, œuvres de persévérance de la formation religieuse pour les jeunes, et instances de formation chrétienne pour les éléments les plus engagés. Les patronages diversifient leurs activités vers les loisirs, les œuvres d'entraide et de formation professionnelle, les activités physiques, militaires et sportives (santé et patrie.) Leur activité débouche sur le regroupement en fédérations nationales : Fédération catholique du théâtre amateur (Fernandel et Maurice Chevalier y participeront) ; fédération gymnique et sportive des patronages de France, née en 1898. dirigée par le docteur Michaux ; union nationale des colonies de vacances (plus tard UFCV) créée en 1909, avec déjà 161 associations membres en 1913.

Le bilan des patronages à Paris dans les années 1870-1910 est en progrès. Président la journée parisienne des patronages en 1907, Monseigneur Amette, reconnaît « *que l'Église leur doit le progrès de la vie chrétienne dans le diocèse* ». Une liste établie en 1912 en dénombre 212 à Paris. C'est l'apogée.

Ces œuvres parisiennes ont-elles leur écho dans le XIII^e arrondissement, à la Maison-Blanche, à la veille des fondations de Paulin Enfert ?

Les initiatives ont relevé jusque-là, plus particulièrement, des congrégations religieuses, Filles de la Charité (Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul), Frères des Écoles Chrétiennes, qui installent des écoles et des institutions d'entraide, à partir desquelles ou dans lesquelles l'action de laïcs peut être stimulée. Sœur Rosalie, la première, donne l'impulsion en 1851 à un patronage de filles à peu de distance du XIII^e, rue de l'Épée de Bois, dans le Ve. Un bureau de bienfaisance est créé en 1858 par les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, au 32 rue Vandrezanne, à la même adresse qu'une crèche reconnue d'utilité publique en 1869. Un asile d'enfants en 1862, puis un établissement de secours aux vieillards sont ouverts au 22 rue Vandrezanne en 1872. Les écoles primaires publiques tenues par les sœurs jusqu'à la loi de 1880 (au 49 rue Bobillot), comme par les Frères des Écoles Chrétiennes, au 12 rue du Moulin-des-Prés, ou au 91 avenue de Choisy, l'école libre professionnelle au coin des rues Bobillot et Vandrezanne. et l'école paroissiale de la

Maison-Blanche bâtie au 109 de la rue Bobillot en 1897 (actuelle école Sainte-Anne), offrent à la jeunesse plus que le simple enseignement, au travers des œuvres post-scolaires. Les Frères des Écoles Chrétiennes de la rue du Moulin-des-Prés ont organisé une Association amicale des anciens élèves (dont Paulin Enfert fait partie dans les années après la Commune, comme il est membre de sa fanfare), mais ils ont surtout un patronage dont P. Enfert s'occupe pendant quelques années.

La paroisse Saint-Marcel de la Maison-Blanche, de fondation récente ne dispose pas de tout le réseau d'œuvres, que Saint-Médard, par exemple, avec son patronage exemplaire de Sainte-Mélanie propose. Cependant il existe une conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Marcel, dont les présidents successifs des années 1870-1890, sont M. Fernand de Nicolaÿ, M. de Richemont, de Carné. Dans le même mouvement d'aide aux déshérités, mais plus local. M. de Nicolaÿ crée en 1871 et dirige jusqu'en 1909 une œuvre de la Sainte-Famille, vue comme « un vestibule de l'église », une voie de réconciliation pour ouvrir les chemins de la charité à la population d'un quartier déshérité, mais surtout révolté et égaré. L'abbé Hutellier, alors vicaire de Saint-Marcel, suggère à M. de Nicolaÿ, et à Paul Enfert qui le seconde, de présenter une charité « en paletot bourgeois », à ceux que la soutane du prêtre effraie. L'essai n'est pas transformé d'emblée : le registre d'inscription ne compte que 7 à 8 noms à la création de l'œuvre. Mais les responsables comprennent très vite qu'à l'heure où la police recherche activement les individus ayant participé à la Commune, ou acheté des biens de l'église, personne ou presque ne veut donner son nom. L'inscription à l'association sous forme anonyme résout la difficulté.

On sait aussi que l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers rayonne jusque dans le XIIIe, sans qu'il y ait vraisemblablement de siège local. Mais le collaborateur et successeur de Paulin Enfert, l'abbé Brongniart, son meilleur biographe, nous apprend que, lors de la reprise d'activité des cercles, au lendemain de leur suspension pendant la Commune, Paulin Enfert y apporte son concours empressé.

II. Paulin Enfert (1853-1922)

Le moment est venu de nous approcher directement de Paulin Enfert, que l'on vient déjà de découvrir impliqué dans plusieurs œuvres chrétiennes du quartier.

Paulin Enfert est bien de son quartier

Provincial de naissance (comme la majorité des Parisiens alors), il est né à Nevers le 4 juillet 1853. Il arrive à Paris en 1857 avec ses parents. Son père Urbain Enfert, lui-même né à Nevers en 1826, et fils d'un paysan devenu gendarme, est ouvrier tanneur à la recherche de travail. Sa maman Emmelina, née Lefort, est la fille d'un artisan sabotier, vigneron aussi à ses heures, demeurant sur les coteaux de Gien.

Arrivés à Paris, une succession de déménagements à court rayon les conduit, entre 1857 et 1863, de la rue Poliveau à la rue des Gobelins, puis la rue Saint-Hippolyte (toutes sur la Bièvre), jusqu'à la rue Gérard prolongée (rue dénommée Père Guérin. depuis 1978), où Urbain Enfert s'installe à son compte en 1863 sous l'enseigne « Enfert corroyeur ». Il travaille ses peaux au moulin à tan du Moulin-des-Prés sur la Bièvre vive et s'installe alors avenue d'Italie, au n° 61.

Paulin est inscrit à l'école communale tenue par les Frères des Écoles chrétiennes, au 12 rue du Moulin-des-Prés ; il a dû y voir passer 1865, lors de leur visite à l'école, l'impératrice Eugénie et le jeune prince héritier. Cinq ans plus tard, en septembre 1870 jeune homme (il a juste 17 ans), il s'engage comme « moblot » dès la déclaration de guerre à la Prusse, dans le 134^e bataillon des Mobiles, où il est affecté au poste et grade de sergent-fourrier. C'est à ce titre qu'il vit les tristesses du siège de Paris et les bombardements proches sur la Glacière et le Luxembourg, monte des gardes dans la neige, supporte le rationnement, le danger pour la défense des bastions et l'inquiétude de la population, puis sa honte de la défaite. Sa sensibilité et ses opinions se sont forgées à l'occasion de l'épreuve douloureuse de l'humiliation et de la défaite. Il y fonde un vif amour durable de la France. Un témoin proche de Paulin Enfert, l'abbé Brongniart (sensiblement plus jeune que Paulin Enfert) avoue plus tard que tant que lui-même n'avait pas eu, avec la Grande Guerre, l'occasion de sentir ce que c'était que de voir sa patrie en danger, il jugeait, comme beaucoup de jeunes gens du même âge, Paulin Enfert prisonnier d'un nationalisme à la Déroulède facilement claironnant, et probablement décalé pour lui, jeune abbé à tendance démocrate : sensibilité de génération oblige.

Libéré du service à la capitulation et la chute de Paris, dès l'armistice signé le 23 janvier 1871, Paulin Enfert quitte Paris où ses parents restent pour les affaires et va se refaire dans le pays de sa mère à Gien. Il n'assiste donc pas au déchirement de la Commune à Paris. Néanmoins, désireux de revoir les siens, il y revient le 26 mai, dès que l'armée de Versailles a reconquis le quartier de la Maison-Blanche, avant même la fin de la semaine sanglante et l'achèvement des combats dans les rues et des incendies de la ville.

Les spectacles qui l'attendent le marquent profondément et sont, de l'avis de ses proches, à l'origine de sa vocation d'apôtre du XIII^e et de sa détermination d'agir en homme de paix sociale, et de réconciliation.

A son retour, c'est directement à son école, rue du Moulin-des-Prés, qu'il se rend ; il y tombe sur les corps exposés du Père Captier et des quatre autres dominicains d'Arcueil, massacrés la veille avec huit civils, au 38 avenue d'Italie. L'abbé Guillemette les a déposés là momentanément, avant qu'on les emmène à Arcueil. Il voit aussi quelques horreurs et débordements que la violence et la haine de la guerre civile déchainées ont provoqués. Sur les volets d'une maison du passage Barrault, il voit les traces du crucifiement d'un homme qui a agonisé 48 heures, pour avoir exigé le paiement de son loyer (alors que la Commune avait suspendu le paiement par un moratoire des loyers). Mais il voit aussi les tranchées creusées dans les terrains vagues de la Butte à Cochons, remplis de cadavres des fédérés, tués sur les barricades ou fusillés quand on les trouve les armes à la main ou de la poudre

sur les vêtements. Il reconnaît là dans les fossés des gens du quartier, des élèves de son école, des ouvriers corroyeurs de la même profession que son père.

Il est alors partagé entre le désaccord avec les insurgés qui ont provoqué la guerre civile (à l'heure où les Prussiens sont encore là), et ont manifesté tant de haine à l'égard des prêtres et de la religion. Mais il est aussi saisi de pitié à l'égard de son peuple vaincu et malmené.

Il fait l'expérience de l'abîme qui sépare les intérêts des uns et les besoins des autres ; et donc de l'immense effort qui va être nécessaire pour faire prendre conscience aux dirigeants de leurs responsabilités sociales, mais aussi pour éclairer les jeunes ouvriers et leurs parents sur les préjugés qui les éloignent de la foi chrétienne. Tout cela sans peur, sans haine. On peut dire qu'il s'est tenu à ce programme, dont il s'est fait une règle toute sa vie.

De cet aspect de l'homme, un témoin atteste fièrement : *« je l'ai vu »*. Nous sommes en 1915. C'est un ancien marsouin des RIMA, qui a fait une carrière de marin combattant puis de commandant colonial de district dans la Guinée française, et rend hommage au courage calme et au sang-froid de Paulin Enfert qu'il a connu quand lui-même arrivait, à l'âge de 18 ans. de sa province et découvrait la Maison-Blanche, les Malmaisons, la Butte aux Cailles, la Fontaine à Mulard. vers 1895 : *« Jeune provincial ému par les violences populaires de la grande ville, j'ai vu les émeutes et les grèves s'arrêter au seuil de la Maison-Blanche, et des grands gaillards à la face sinistre passer gênés et timides devant notre petit M. Enfert. Je voyais, dans un des quartiers les plus révolutionnaires de Paris, un homme proclamer bien haut sa foi en Dieu, sa foi dans la Patrie, sa foi dans la paix sociale. »*

Paulin Enfert arrive à l'âge où il lui faut préparer son avenir. Même s'il a été volontaire en 1870, il lui reste d'abord à accomplir ses obligations militaires : un an de service qu'il fait sur place à Paris, dans les bureaux comme secrétaire du colonel. Cela lui laisse une liberté de sortie qu'il utilise, non pour sa vie privée, comme cela serait légitime pour un jeune homme de 20 ans, mais pour poursuivre les activités qu'il a déjà engagées dans les œuvres catholiques. Il utilise en particulier ses dimanches, à offrir des spectacles à des publics de jeunes. Pour ce qui touche à son avenir professionnel, il tâtonne et cherche sa voie. Il s'installe d'abord dans son quartier, plus précisément rue de la Colonie, dans cet entre-deux marécageux, de Bièvre vive à Bièvre morte, là où sont surtout installés les chiffonniers (en colonie). Il y tâte du métier d'artiste en céramique, peut-être en souvenir de Gien. Il fait de la barbotine (céramique sculptée et décorée), aux côtés d'un compagnon de travail, peintre lui, Eugène Carrière, de peu son aîné (1849) et provincial lui aussi (né à Goumay-sur-Mame). Celui-ci met quelque temps pour percer, mais réussit².

² Vous pouvez voir ses oeuvres à la mairie du XII^e (salle des mariages), à l'Hôtel-de-V, Ile de Paris, au Petit-Palais (les âges de la vie, les jeunes mères), au musée d'Orsay (un portrait de Paul Verlaine) : toutes œuvres et commandes de son âge mûr.

Paulin Enfert, lui, n'a pas trouvé son public et bifurque vers une activité différente de plume : il tâte de l'occupation d'échotier dans un journal financier. Cela ne lui dit pas trop non plus, mais l'a rapproché du monde des affaires et de la rue de Richelieu, où il trouve, en 1882, un emploi d'agent à la compagnie des Assurances Générales. Il approche alors de la trentaine et se fixe définitivement dans cet emploi, à cette adresse où il se rendra désormais du lundi au samedi jusqu'à la fin de sa vie, à 69 ans, sans avoir pris sa retraite.

Je retiens deux aptitudes qui se manifestent dès ses années de formation.

Dans son métier d'assureur, il développe très vite une capacité d'organisation de travail en équipe et une maîtrise des arcanes de l'assurance qui lui permettent de devenir un bon professionnel et un conseiller très sollicité. Une volumineuse correspondance, heureusement recopiée, de conseil en assurances pour quantité d'œuvres catholiques, partout en France, en témoigne.

Dans sa seconde activité d'animateur, le soir et le dimanche qu'il a commencée jeune et qu'il poursuit sans interruption pendant les années qui suivent, il passe maître dans l'organisation et la réalisation de spectacles au bénéfice des œuvres catholiques. Il se spécialise dans la prestidigitation : séances au goût du jour de physique amusante, expériences fantastiques, spectacles costumés de magie, où il intervient seul ou comme appariteur d'un autre homme d'œuvre fameux alors, le comte de Chauvigné. Il se fait connaître largement à Paris, dans tous les quartiers et dans beaucoup de villes de la province proche. Le voici « Jongleur de Dieu » dans les patronages d'apprentis, les cercles catholiques ouvriers, les ventes et bazars de charité des paroisses, les fêtes d'établissements d'enseignement, collèges et séminaires. Ainsi il se crée à la fois un réseau de relations dans les milieux catholiques actifs, et se construit une expérience directe de travail dans les œuvres et de contact avec les jeunes. Il sait en homme de spectacle confirmé les accrocher, leur parler d'histoires simples, les faire réagir. Ainsi se forge une personnalité dont nous commençons à apercevoir les premiers traits, intelligence des situations, don entier de soi.

D'abord, un chrétien affirmé, affiché, confiant et convaincu qui trouve dans la foi le ressort de son énergie. Il livre dans l'éditorial du Petit Faubourien (24-12-1909) : « *Pour nous chrétiens, c'est dans notre foi que nous trouvons allégresse que nous deviendrons meilleurs, car demain est à nous si, par nos vertus, nous acquérons le droit d'espérer au bonheur éternel* ». La figure du Christ, en son crucifix, lui est chère. On le constate à regarder les photos des locaux du patronage, au moment où la République laïcise les lieux publics et se débarrasse des emblèmes religieux. Paulin Enfert rachète en grand nombre les crucifix qui ornaient en particulier les salles d'hôpitaux, pour consacrer les locaux des patronages (Petit Faubourien, avril 1910).

Il vit strictement et modestement. Il habite d'abord dans une demeure au décor très simple, au 61 avenue d'Italie, puis au 54 rue Bobillot au-dessus du patronage, restant disponible aux appels et demandes d'aides. Son temps est entièrement consacré, hors la vie professionnelle, à son œuvre. Il dort peu, ou très peu (trois à quatre heures par nuit), et fait face sans se plaindre à toutes les urgences comme aux soucis quotidiens et récurrents de la gestion matérielle de son œuvre. S'il a renoncé aux joies familiales, il vit son célibat dans un « *rayonnement incomparable et une émanation de charité intégrale, une liberté parfaite qui ne donne pas de leçon et ne lie pas à des partis-pris* ». C'est le souvenir en 1915, d'un

ami de 25 ans au patronage, heureux de témoigner pour la charité créatrice de Paulin Enfert, qui l'a toujours impressionné. Pour beaucoup de ceux qui vivent auprès de lui, un exemple déterminant de don total de soi à son œuvre.

III. La réussite d'une vie : L'œuvre du Patronage Saint-Joseph

L'idée, directrice du fondateur est claire et le cap maintenu depuis la création du patronage Saint-Joseph de la Paroisse Saint-Marcel de la Maison-Blanche, jusqu'à son renouvellement-transformation en 1920. en « *association du patronage et œuvres ouvrières de Saint-Joseph de la Maison-Blanche et œuvre de la Mie de Pain.* »

Je retiens le but déclaré de l'association en 1920 : aider à l'éducation et à la formation de la jeunesse ouvrière par la pratique personnelle de la charité, procurer des distractions honnêtes, veiller à la conservation de ses forces physiques et morales et de sa santé, la suivre dans l'existence et lui procurer une assistance matérielle et morale.

À la date de l'ouverture, fin 1888, le cœur de cible est désigné par les circonstances de la politique scolaire de la République et le périmètre un peu plus réduit. Le but du patronage est de conserver vertueux et chrétiens les enfants des écoles laïques et de les soustraire aux dangers de la rue, le dimanche et le jeudi, de leur procurer des jeux et des amis ; de les placer et de les mettre en apprentissage.

Quelles démarches et quelles expériences ont conduit Paul Enfert à ce choix ?

La première initiative est catéchétique. Elle reste affirmée jusqu'en 1921 : « *Tous les enfants qui viennent au patronage sont des chrétiens et veulent connaître leur religion pour bien la pratiquer* ». Elle s'origine dans les circonstances de l'actualité religieuse et politique des années 1880. Avec le premier train des lois de laïcisation de l'école en 1880, le catéchisme est retiré des programmes enseignés à l'école, et les frères des Écoles Chrétiennes perdent la direction des écoles communales, même s'ils peuvent encore y enseigner quelques années jusqu'en 1886 ou, un peu plus tard pour les religieuses. Il y a donc place, en dehors de la classe, pour une œuvre destinée à préparer les élèves de l'école laïque au catéchisme de première communion.

Or Paulin Enfert croise dans son quartier, chaque jour, certains de ces jeunes privés de catéchisme. C'est le cas de Marcel destiné à devenir, sinon le premier enfant du patronage, du moins bien plus tard le premier président du groupe des Anciens. C'est, en 1884, un petit apprenti, orphelin de parents chiffonniers de la Butte aux Cailles, insurgés de la Commune et fusillés par l'armée des Versailles.

L'enfant a été recommandé et confié par son père à l'un de ses camarades, chiffonnier lui aussi, qui l'élève dans la fidélité à l'idée révolutionnaire, à distance donc de l'église. Paulin Enfert se lie d'amitié au hasard de rencontres quotidiennes avec ce jeune et lui propose de le préparer, s'il le désire, à la communion, comme les autres garçons de son âge le font. Le jeune Marcel accepte et prend l'habitude de rencontrer Paulin Enfert chez lui, pour apprendre son catéchisme. Vient le moment où Paulin le présente au curé de Saint-Marcel pour lui faire passer son examen avec succès. Il lui reste, au matin même de sa communion, orné de son brassard et aidé de Paulin Enfert, à prévenir en coup de vent ses parents d'adoption, à peine revenus de leur tournée de ramassage, et surpris de la demande à laquelle ils ne s'opposent finalement pas.

Paulin Enfert élargit son auditoire à un petit groupe d'autres jeunes, qu'il reçoit et enseigne tantôt chez lui, au 61 avenue d'Italie, tantôt, s'ils sont un peu plus nombreux, dans la chapelle des mariages de l'église Saint-Marcel. L'idée prend corps alors, de favoriser le recrutement des enfants des écoles laïques et des apprentis pour les catéchismes paroissiaux, à partir d'une œuvre qui aiderait à assurer la répétition des catéchismes, leur offrirait un local et des récréations. C'est exactement la même démarche que Paulin Enfert fera une seconde fois en 1897 quand il s'intéressera au quartier déshérité des Malmaisons. Il recueille d'abord un, puis quelques jeunes pour leur enseigner le catéchisme dans un local de fortune, avant d'envisager de leur offrir un patronage.

Les débuts du patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche s'inscrivent autour des initiatives de Paulin Enfert pour distraire ces jeunes après le catéchisme du jeudi et du dimanche. Il lui faut inventer des occupations surtout de plein air pour une vingtaine à une trentaine de jeunes. Il les conduit d'abord au parc Montsouris d'où une chasse au canard mal appréciée les oblige à décamper, puis sur les fortifs à la porte d'Italie : jeux de plein air, de balles et de ballons, de quilles, un début d'équipement (échasses, tonneau à palets, guignol) nécessite l'acquisition d'un abri, offert par une vieille roulotte, puis la location en 1887 d'un hangar qui avait servi d'écurie pour un nourrisseur, au 50 avenue d'Italie. Paulin Enfert l'équipe d'un trapèze, d'une balançoire, de table et de bancs, d'une fontaine à coco. Cinquante enfants y tiennent, mais il faut bientôt refuser du monde pendant l'hiver 1887-1888, tant la demande grandit.

Paulin Enfert voit qu'il lui faut maintenant envisager de passer à la création d'un patronage, dont ses moyens personnels, en particulier financiers, ne lui permettent pas de concevoir la réalisation. Son réseau de soutien se mobilise : en particulier sœur Liaud, supérieure des Religieuses de Saint-Vincent-de-Paul de la rue Vandrezanne, dispose de connaissances qui aident déjà plusieurs de ses œuvres. Elle sollicite M. Alfred Nollevial, paroissien de Saint-Roch et homme d'œuvres généreux, pour trouver un moyen d'aider M. Enfert. Un terrain vague de plus de 2000 m², situé au contact de la Maison-Blanche et de la Butte aux Cailles, au bord des prés de la Glacière, au coin des rues Martin Bernard et Tolbiac, est mis à la disposition de Paulin Enfert. Celui-ci, dans la foulée, y déplace, dès le dimanche suivant la signature de la location, la roulotte ; il clôture le terrain, y installe un portique et bientôt une modeste salle en carreaux de plâtre.

Il n'en fallait pas plus pour que Paulin Enfert envisage la création officielle d'un patronage. La bénédiction du nouveau local, au 186 rue de Tolbiac, le 16 décembre 1888, en marque la date officielle de naissance. Plusieurs autorités parrainent le nouveau venu. D'abord la Société de Saint-Vincent-de-Paul, dont le nom apparaît en tête du faire-part d'invitation à l'inauguration et dont un des membres, M. Bouts, Président de la jeune conférence à Saint-Roch, a l'honneur d'assurer le discours d'ouverture de la cérémonie. Le patronage de Saint-Pierre de Ménilmontant, une œuvre des Salésiens, offre le concours de sa fanfare, le clergé paroissial assure la présidence de la cérémonie. Le curé de la paroisse Saint-Marcel, M. Miramont, a invité son confrère, le curé de la grande paroisse Saint-Roch. Un des vicaires de Saint-Marcel, M. Desormeaux, y apparaît au titre d'aumônier du patronage. Les puissances invitantes sont le président, M. Alfred Nolleva, et le directeur du patronage, M. Enfert. Tous les acteurs sont donc réunis qui vont permettre la mise en œuvre du projet de Paulin Enfert.

Les autorités de tutelle doivent permettre de situer le patronage Saint-Joseph au sein des institutions de l'Église catholique.

La commission centrale des patronages de Paris n'a pas pour but de s'insérer dans la direction de chaque œuvre. Elle vise plutôt à favoriser le lancement des initiatives et à diffuser une information par des brochures et bulletins, voire par des visites et conseils. Elle n'agit pas directement sur le patronage Saint-Joseph, qui collabore, ou dont certains membres collaborent avec d'autres patronages de Paris. Ainsi, M. de Carné, l'un des membres fondateurs de Saint-Joseph, est déjà membre du conseil des patronages Sainte-Mélanie à la paroisse Saint-Médard.



Jeunes du patronage Saint-Joseph, rue Charles Fourier, avant 1914

Les fédérations d'œuvres catholiques créées dans les années 1890-1910 peuvent agir directement dans le fonctionnement des patronages. Par exemple, la seule signature du directeur dans le fonctionnement du patronage, Paulin Enfert, ne suffit pas à valider l'inscription de ses jeunes pour l'obtention une licence sportive à l'USMB (Union Sportive de la Maison-Blanche). Il faut d'abord celle du Président de la fédération sportive (FGSPF). L'USMB s'autonomise d'ailleurs même par rapport au patronage à partir de 1909, alors qu'elle reste dans les mêmes locaux et sites, rue Fourier, jusqu'à aujourd'hui.

Les liens de tutelle avec le conseil des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul de Paris sont plus difficiles à cerner. La Société Saint-Vincent-de-Paul parraine la cérémonie d'inauguration du patronage Saint-Joseph, probablement au titre d'un engagement que le président du conseil de Paris, M. Antonin Pagès, a dû prendre à la demande de M. Nollevall (président de patronage Saint-Joseph), d'agréer ce patronage comme membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Paris.

Bientôt lors de sa cérémonie du 9 janvier 1889, le conseil d'administration du patronage Saint-Joseph s'inquiète du retard de la mise en forme de cet agrément. Il y revient le 15 mai, puis de nouveau le 17 juillet. M. Nollevall demande alors aux membres de son conseil, qui sont par ailleurs membres d'autres conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, de faire pression sur le conseil central pour obtenir cette agrégation. Il ne suffit pas que la conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Marcel participe au conseil du patronage par la présence de plusieurs de ses membres (M. de Carné, de Richemont, de Nicolaÿ et Enfert), pour que le président parisien accepte d'enregistrer Saint-Joseph comme patronage de la société de Saint-Vincent-de-Paul. En décembre 1889, le grand conseil de Paris agrège Saint-Joseph.

Une reconnaissance vient en 1891. Le conseil de Paris avertit M. Nollevall qu'il a choisi de tenir son assemblée générale des « petites conférences » de Paris et de la banlieue, dans les locaux du patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche, le 10 mai 1891. Cette annonce comble d'aise Paulin Enfert, qui accueille M. Pagès, venu présider cette assemblée générale, en tant que président général de la Société Saint-Vincent-de-Paul. C'est un membre du patronage Saint-Joseph, M. Véran, qui a la charge du rapport d'activité générale des conférences, devant les 300 jeunes gens représentant leurs conférences, et devant le curé de Saint-Marcel et le docteur Michaux, président de la Fédération des patronages.

En 1920 encore, au sein des bureaux de l'association qui succède au patronage, M. Enfert place comme président d'honneur de l'association M. Georges Guénée, président des patronages de la société Saint-Vincent-de-Paul de Paris. Depuis l'origine, le patronage reçoit des subventions trimestrielles de Saint-Vincent-de-Paul au vu de ses activités. Ainsi le patronage Saint-Joseph est bien affilié à cette société, même s'il reste jusqu'alors (juin 1920) la propriété personnelle de son directeur qui en a la charge totale et la responsabilité.

Dans le même ordre des tutelles, la question se pose des rapports avec le curé de la paroisse Saint-Marcel. Paulin Enfert semble avoir collaboré aisément avec l'abbé Hutellier, dans le cadre de l'œuvre de la Sainte-Famille et du développement de la catéchèse. Nous disposons de peu d'information, en l'absence en particulier de correspondance avec l'abbé Miramont qui loge à côté du patronage.

Il paraît probable que le choix du terrain sur lequel était établi le patronage, pour y installer, à partir de 1894, la nouvelle église du quartier, ce qui rend obligatoire en effet, un premier déménagement en 1893, puis un second dix ans plus tard, pour un agrandissement, est assez difficile à accepter pour Paulin Enfert. On le lit entre les lignes, mais guère plus cependant. Enfert fait mentionner, à quelques reprises, l'appui moral, que le curé, le « vénéré pasteur de la paroisse Sainte-Anne » (1900), aurait donné pour participer à la bénédiction des locaux. Mais autant Paulin Enfert est désireux d'apporter son concours à la paroisse, en particulier pour le catéchisme, autant il n'insiste pas pour proposer au curé de faire partie du conseil d'administration du patronage.

Quant à l'autorité diocésaine, elle est peu visible. Il faut seulement noter, en 1895, la venue du cardinal Richard, archevêque de Paris, qui, à l'occasion d'un passage sur le chantier de l'église, demande à faire la visite de tous les locaux du patronage, en particulier de celui de l'autre côté de la rue Bobillot (au 71), siège de l'œuvre du secrétariat des pauvres. Il est installé dans un local, loué pour lors à un marchand de vin, M. Combelle, dont l'enseigne commerciale de « Vin d'Auvergne » s'impose incongrue.

Enfin, en ce qui concerne ses rapports avec le clergé de Paris. Paulin Enfert se présente comme demandeur fréquent de sermons de charité, tenus dans les bonnes paroisses de Paris qui lui permettent de faire une quête au profit du patronage. Il lui faut utiliser l'appui des membres haut placés des conseils du patronage pour obtenir cet accès, comme à Saint-Paul Saint-Louis en 1890, à Saint-Augustin en 1891, à Saint-Philippe-du-Roule, à Bercy, à Sainte-Clotilde (1894-1895).

Le fonctionnement interne du patronage nous est bien connu grâce aux procès-verbaux des séances du conseil d'administration tenu d'une écriture ferme par son secrétaire, M. Enfert.

À la tête, un Conseil d'administration, très majoritairement affaire de laïcs. Ce sont, en 1889, pour l'essentiel des hommes d'œuvre, ou bien paroissiens de Saint-Marcel de la Maison-Blanche (Richemont, Carné, Bonnelier, Enfert), ou bien venant d'autres paroisses, en particulier Saint-Roch (Nolleval. Bouts). Au sein du bureau, élu par le conseil, M. Alfred Nolleval garde la fonction de président à vie et M. Enfert, celle de directeur du patronage. Le conseil se renouvelle essentiellement à l'occasion du décès d'un membre. La régularité de la présence n'est assurée que pour un noyau de 5 à 7 personnes, qui se réunissent à peu près trimestriellement, dans la salle des mariages de la paroisse Saint-Roch, tant que le patronage n'a pas sur place de locaux dignes de la fonction.

Les fonctions exécutives sont confiées au directeur, qui suit personnellement toutes les affaires, y compris financières, bien que le trésorier produise régulièrement au conseil la situation des comptes.

Le directeur s'appuie sur un conseil intérieur, composé des « confrères » qui sont les aînés, et des animateurs en charge des activités ou sections du patronage : étudiants et membres du Cercle du Luxembourg, avec leur aumônier, enseignants et grands élèves du collège Stanislas, responsables des différentes œuvres du patronage, voire prêtres et séminaristes animateurs au patronage.

Parmi les confrères actifs, une place particulière doit être faite aux membres des petites conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; une première « petite conférence », la conférence Saint-Joseph, se recrute parmi les jeunes gens plus grands et les plus actifs du patronage, et ceci avant même son implantation rue Bobillot. Elle visite à domicile une vingtaine de vieillards, dont certains dans des taudis qu'il faut désinfecter et chauler. Elle assure, pour ses membres, des instructions religieuses et des conférences chaque dimanche. Cela l'aide à prendre en charge ensuite une partie de l'enseignement du catéchisme des « enfants retardataires ».

La seconde est créée en mars 1892 sous le nom de conférence Saint-Paulin, par un ecclésiastique, l'abbé Maffré, qui en prend la présidence. Elle s'adresse à des apprentis de 13 et 14 ans, qui assurent aussi la livraison des bons de pain à l'occasion de la visite au domicile des vieillards « déshérités ».

Au fur et à mesure des années, l'organisation du bureau des petites conférences semble se réduire de plus en plus à la seule personne du président de la conférence. En avril 1914, l'abbé Brongniart pense utile de conseiller de revenir à un fonctionnement plus structuré des conférences, avec des réunions régulières, un bureau complet, des comptes-rendus et des statistiques mieux tenus.

Dans le patronage, une fonction d'enseignement et d'influence morale revient à l'aumônier. C'est d'abord M. Desormeaux, par ailleurs fort tenu par son service de vicaire. Le 10 novembre 1890, le concours de l'abbé Maffré au titre d'aumônier d'honneur lui est adjoint.

L'abbé Sainte-Marie, puis l'abbé Marcel Brongniart se succèdent. Ce dernier (né dans une famille parisienne d'architecte et de naturalistes connus) a fait des études à Stanislas. Avec une licence de sciences, il entre au laboratoire du Muséum d'histoire naturelle, où il a retrouvé des militants du Sillon, (M. Hua). Touché par la vocation, il entre dans les ordres et devient vicaire à Sainte-Anne, où, à 25 ans, il prend la charge de l'aumônerie du patronage.

L'aide d'autres prêtres est offerte occasionnellement. L'abbé Fautonier, professeur au collège Stanislas ; des prêtres de l'école Bossuet, encadrent l'instruction religieuse des grands. L'abbé Fonssagrives, directeur du Cercle du Luxembourg, le père Cousin, marianiste, professeur à Stanislas, sont actifs. L'abbé Bombardier prêche en 1910 une petite retraite de quatre jours aux aînés. L'abbé Audollent, du séminaire Saint-Sulpice, entraîne

avec lui cinq jeunes séminaristes pour qu'ils assurent le service du jeudi au patronage de vacances (1889-91). Plus tard, on peut y ajouter les abbés Audouin, de Fouchecour, Griveau.

Le public du patronage est réparti en sections dont l'organisation a pu évoluer, mais dont le principe de catégories d'âge reste à la règle. A l'époque de l'ouverture (1888), et sur le modèle du patronage Sainte-Mélanie que présente M. de Camé, on constitue des sections :

- 1 : le cercle pour les jeunes gens de plus de 16 ans,
- 2 : la section des enfants ayant fait leur première communion,
- 3 : les apprentis de plus de 13 ans ayant fait leur première communion ou fréquentant le catéchisme des retardataires,
- 4 : les enfants fréquentant le catéchisme paroissial de première communion, présentés par le vicaire ou l'aumônier.

Une nouveauté consiste, en l'ouverture en 1900, d'un patronage pour tout-petits, les enfants de moins de 9 ans, dans la perspective de préparer un vivier de recrutement pour ce catéchisme paroissial.

L'inscription et l'admission exigent des conditions préalables de fréquentation du patronage comme une sorte de stage. Le passage d'une catégorie à l'autre ne se fait pas automatiquement à l'âge requis, mais nécessite assiduité et bonne conduite. Un système de pointage est mis en place dès 1890 ; des cartes de présence pour chaque section, des lettres de rappel aux parents des moins assidus. Le territoire de recrutement est celui de la paroisse de la Maison-Blanche, auquel on ajoute les enfants de la Glacière et de l'école Corvisart qui se préparent au catéchisme. Dès 1890, la moyenne est de 200 présences le dimanche et 100 le jeudi. L'effectif des enfants augmente assez vite dans les premières années, au point que l'affluence se fait trop importante (700 au total) et constitue une entrave au bon déroulement des exercices. M. Enfert décide la radiation de 300 enfants, ceux qui n'ont pas manifesté assez d'assiduité. Réduit à 400 environ, l'effectif permet un bien meilleur fonctionnement et une docilité inaccoutumée des enfants.

Un mouvement contraire se dessine à partir de 1896, du fait de la concurrence des patronages laïcs des écoles de la rue Jenner et de la rue Barrault. Néanmoins beaucoup des parents maintiennent leurs enfants au patronage Saint-Joseph par résistance affirmée à la laïcisation. La pression monte après 1900. avec l'apparition de la guerre laïque (« *10 patronages sont plus dangereux que 100 écoles* » dit Paul Bert). Du côté de Saint-Joseph, le noyau des persévérants se maintient à peu près. Il est renforcé à la faveur de la création des œuvres de charité : la Mie de Pain ramène des grands et des moyens.

Le cadre matériel, lieux et locaux, constitue une préoccupation première des responsables du patronage.

Les adresses successives du patronage de la Maison-Blanche sont au 76 avenue d'Italie, au 7/11 rue Martin Bernard, au 186 rue de Tolbiac, au 52/54 rue Bobillot et au 16/26 rue Charles Fourier.

Le patronage Saint-Joseph, une fois installé en décembre 1888, au 11 rue Martin-Bernard ou au 52/54 rue Bobillot, suivant l'accès choisi, Paulin Enfert vise à transférer progressivement sur ce lieu les activités des œuvres de l'église Saint-Marcel de la Maison-Blanche, et y développer des activités nouvelles. Il lui faut donc envisager un programme assez ambitieux de construction, tout en tenant compte de la précarité de la situation de locataire du terrain.

La première idée du président Alfred Nolleva est de former une société civile pour prévoir l'achat du terrain sur lequel est situé le patronage. Mais à cette date (13/03/1889), l'œuvre n'a pas encore fait la preuve de son bon fonctionnement. Quand le projet est de nouveau présenté au conseil d'administration en mai 1889, il ne paraît déjà plus d'actualité, car, entre-temps, le propriétaire s'est engagé à vendre le terrain au locataire, à l'issue du bail. L'œuvre a donc tout son temps pour acheter. Sauf qu'en 1892, Jules Nolleva, frère du président du patronage, décide d'acheter le terrain sur lequel est implanté le patronage, pour en faire don à la paroisse Saint-Marcel qui envisage de construire son lieu de culte au centre de son territoire, là au carrefour Bobillot/Tolbiac. Comme indemnité d'expropriation, M. Jules Nolleva s'engage à donner au patronage, aux mêmes conditions locatives et avec la même promesse de vente que précédemment, un terrain contigu de surface double, sur lequel il fera réédifier un nouveau local pour l'œuvre.

Or, depuis trois ans, Paulin Enfert avait multiplié les constructions sur le terrain originel, qu'il pensait garder durablement. Dès fin 1888, une modeste salle de réunion et un portique de gym s'élèvent. En 1890, la salle est augmentée de deux travées et portée à 360 m² ; une autre petite salle est adjointe avec, à côté, une tribune et un petit théâtre. La cour est bétonnée, le hangar construit le long de la rue Martin Bernard équipé d'un éclairage qui permet d'en faire une salle de billard. On envisage de remplacer les couvertures légères par des toitures en zinc. Donc, en 1892, un nouveau projet de déménagement oblige à envisager, certes avec l'aide financière partielle de M. Jules Nolleva (18 000 francs au comptant sur 35 000 francs), des travaux pour la nouvelle installation.

Paulin Enfert voudrait s'assurer que cette fois il puisse envisager l'acquisition, ou au moins un long bail. Il a aussi conscience que pour de nombreuses années, le compte de construction sera la plus grosse charge du patronage, qui doit emprunter de belles sommes ; mur de clôture, « macadamisage » des cours, construction d'un logement pour un concierge puis, plus tard (1895), surélévation de ce bâtiment pour loger le directeur lui-même, Paulin Enfert.

Cela fait, même s'il en prend personnellement sa part, il reste des annuités importantes de remboursement qu'il faut couvrir par des recettes de kermesse, des appels aux dons, des participations diverses. En tous cas, en mars 1893, le patronage prend effectivement possession des nouveaux locaux que l'architecte Astruc a combinés. Ce n'est qu'une étape. Le développement des activités du patronage et des entreprises paroissiales (la première pierre de l'église Sainte-Anne est bénie en juin 1894) conduisent Paulin Enfert à préparer à terme une nouvelle campagne immobilière. « *J'envisage avec effroi le moment où il faudra l'an prochain déménager, démolir, reconstruire et emménager. Ce sera une grosse dépense de main-d'œuvre et de temps* ». Il s'agit maintenant de construire le « patronage des grands » au 16/26 rue Charles Fourier, sur le grand terrain de 4 000 m² dont Paul Enfert fait l'acquisition en mai 1903 sur ses deniers (achat à Antoine Dédouvre signé chez Maître Brécheux, avenue d'Italie). Là, il faut bâtir du solide et du présentable, car les constructions sont destinées, sinon à rester définitivement (comme il le dit), mais à durer en ce qui concerne le théâtre, les installations de sport et les locaux de la Mic de Pain.

Le patronage peut désormais accueillir des activités diverses.

Cette œuvre de formation et de préparation des jeunes à la vie chrétienne vise bien plus que la simple préservation d'adolescents mis à l'abri de la vie sociale ; autre chose aussi que la construction d'un contre-monde idéalisé et replié sur soi. Elle offre des champs d'activité pour épanouir les jeunes, et leur présente des œuvres et des occasions pour agir au service des autres. Au total, une large palette de groupes et d'activités, dont on peut prendre la mesure rapide, en parcourant le sommaire du bulletin du patronage « le Petit Faubourien », où s'entremêlent les nouvelles tous azimuts de multiples écotiers. On peut aussi lire sur l'en-tête du papier à lettres du patronage, en marge et en tout petits caractères afin que cela tienne dans la page, la liste des œuvres.

Je me limite ici à indiquer un emploi du temps hebdomadaire allégé du patronage en avril 1914 (la tonalité militaire y est particulièrement marquée, vu le moment). Ce « coutumier » du patronage donne l'horaire pour la grande journée du dimanche, puis de la semaine :

Le dimanche offre :

8 h Messe avec une instruction

8 h 45 Gymnastique

9 h 45 Exercices militaires

10 h 15 Fifres et fanfares

10 h45 Conférence Saint-Paulin (Conférence Saint-Vincent-de-Paul)

ou Topographie

Sortie l'après-midi

17 h 30 Instruction religieuse

18h Conférence au cercle

Le mardi 20 h 30 Cercle d'études

Le mercredi 20 h 30 Gymnastique
Le jeudi 20 h 30 Cercle et musique, activités des jeunes
Le vendredi 20 h 30 Orchestre
Le samedi 21 h Conférence Saint-Paulin
La psalmette répète 3 soirs par semaine à 17 h les chants et musique.

Les activités au service des jeunes du patronage visent à leur préparation religieuse, à leurs loisirs, détente, à leur formation professionnelle et sociale. Le principe en est une aide mutuelle des uns aux autres.

Fidèle à l'inspiration originelle de Paulin Enfert, le patronage se fixe pour objectif de favoriser le recrutement et la persévérance des enfants des catéchismes paroissiaux. Les locaux, le matériel et l'aide des confrères aînés sont proposés le jeudi et le dimanche. Les confrères les plus actifs prennent en main, en mai 1890, avec l'accord du curé, la création du catéchisme des petits enfants, sorte d'éveil à la foi qui peut ainsi les orienter ensuite vers le catéchisme de première communion. Le patronage organise, en accord là aussi avec le curé, le 20 mars 1891, des retraites de première communion avec l'aide de membres du patronage pour les encadrer.

Des étudiants viennent au patronage pour préparer les retardataires à la première communion.

Quand arrive la saison des vacances, Paulin Enfert fait appel à des séminaristes de Saint-Sulpice et d'Issy-les-Moulineaux, avec l'abbé Audollent à leur tête, pour assurer la fin de la préparation jusqu'à la première communion des retardataires, le 15 août.

Le patronage favorise l'émulation des jeunes catéchisés en offrant des récompenses de prix et des lots pour l'assiduité et la bonne volonté des jeunes. Il aide les familles en offrant aux enfants leur tenue de première communion, mais aussi en visitant les parents pour discuter avec eux de problèmes d'absence ou d'insuffisance de leurs enfants au catéchisme.

L'organisation du catéchisme couvre ainsi en 1921 ;

Les enfants de moins de 9 ans : petit catéchisme le jeudi à 13 h 30 (dans la crypte de l'église)

Les enfants de plus de 9 ans en catéchisme de première année de communion le jeudi à 9 h 30

Les enfants de deuxième année les jeudi et dimanche à 8 h 30

Les cours de persévérance après la première communion le jeudi à 8 h

Les cours pour les retardataires le jeudi à 17 h.

Dans la perspective de garder l'élan de la première communion, le patronage voudrait inciter les jeunes à participer aux communions générales, liées aux seules grandes fêtes, où l'usage est de communier. M. Enfert défend devant le conseil d'administration où il soulève quelques observations, la tradition, établie bien avant la fondation des patronages, d'encourager la communion des jeunes en leur offrant à l'issue de la messe un déjeuner, et pour les jeunes gens du cercle, un verre de vin chaud ou de bière suivant la saison, voire de café (les « coutumes » ont donné de bons résultats).

Quoi qu'il en soit, l'assistance à la messe du patronage, avec ou sans communion, est obligatoire pour tous les jeunes du patronage. Celle-ci se dit à l'église paroissiale.

La seule fête religieuse, importante et préparée de longue date, à laquelle le patronage apporte sa contribution, est la procession du deuxième dimanche de la Fête-Dieu, où trois beaux repositaires sont préparés dans la cour.

D'autres pratiques de piété ou de dévotion consistent dans les prières qui marquent le début des activités. On saisit aussi parfois au travers d'un épisode particulier, telle ou telle pratique de dévotion³.

Enfin, en matière d'éducation religieuse, le message le plus constant, à lire, dans le Petit Faubourien les éditoriaux des aumôniers successifs, est l'encouragement aux jeunes d'assumer le témoignage public de leur foi. Le respect humain dans le monde des apprentis, des ouvriers, des grands élèves, puis ensuite dans celui du régiment. à la caserne, comme au front, paralyse la libre expression des convictions et entraîne des comportements indignes. Il ne faut pas avoir peur : « *Soyez fiers d'être catholiques* », « *Calotin... et après ?* »

Les activités physiques et de détente constituent le complément naturel, la récompense et la compensation pour ces jeunes qui ont le goût du jeu, de la rencontre et sentent le besoin d'épanouir leurs forces.

Les grandes cours de récréation sont indispensables pour faire échec à la tentation de la rue. Cordes, échasses, trempilins, échelles, agrès, ballons et quilles font partie du premier équipement du patronage. La discipline de la gymnastique et celle des exercices militaires de défilé, le maniement d'armes, l'apprentissage du fifre et du tambour, développent l'aptitude à l'action collective contrôlée. Le développement, enfin, des sports d'équipe, ici en particulier du football, dans le cadre de l'USMB (Union Sportive de la Maison-Blanche), donne le goût de la compétition, la fierté du maillot du cercle (bleu et gris), le sens de l'effort.

Les sorties ou grandes promenades font partie des loisirs réservés aux grands à l'occasion de jours fériés, ou pendant les grandes vacances. La première sortie a lieu le lundi de Pentecôte 1890, et combine accès en train puis randonnée à pied, du côté de Palaiseau. L'année suivante, M. Enfert demande au conseil son avis sur l'organisation de telles promenades le 14 juillet, afin de soustraire les grands aux bals publics de la rue. En les emmenant aussi loin que possible, en les faisant dîner tard de sorte que le retour à Paris n'ait lieu qu'assez avant dans la nuit, et que les jeunes gens éreintés n'aient d'autre choix que d'aller se reposer.

³Un témoin dont l'adoration du Saint-Sacrement raconte que les aînés du patronage faisaient une nuit d'adoration au Saint-Sacrement dans l'église Saint-Marcel (peut-être en octobre 1893) quand, sur les 3 heures du matin, quelques jeunes vont récupérer chez Paulin Enfert, juste près de l'église, au 61 avenue d'Italie, quelques couvertures et matelas supplémentaires. La police, croyant à un vol, intervient inopinément.

Les années suivantes, la promenade du 14 juillet devient une tradition animée. Elle se termine par un pillage dans les fraises de Massy-Palaiseau, une cueillette imprévue de cerises à Montmorency, un règlement de comptes, en 1907, à Vincennes où, agressé par des voyous anticléricaux à leur retour au tramway, Paulin Enfert par un imparable coup de tête au creux de l'estomac de l'agresseur, le laisse groggy (« vache tu m'as tué »). Les bois des environs de Paris sont écumés (Meudon, Saint-Cloud, Verrières, Clamart, Boulogne) ainsi que les hauts lieux de tourisme de Paris (Notre-Dame, Montmartre, le champ de Mars).

Quelques-uns, plus chanceux, profitent d'une semaine (ou deux) de colonies de vacances. Pendant la semaine de Pâques 1910, une quinzaine de membres d'un groupe de la maîtrise/chorale (psalmette Saint-Jean) prend le train à la gare du Nord, direction la Villa Béthanie, à Montsoult près de L'Isle-Adam. Dans une jolie villa, entre parc et terrasse de jeux, les jeunes sont accueillis par l'abbé Roland Gosselin qui organise ces séjours. Il les entraîne chaque jour dans un grand jeu de piste, au travers d'une zone toujours différente de la forêt, pour jouer à la petite guerre. La même année (1910), entre 15 juillet et 5 août, c'est sur la côte normande, à Saint-Laurent-sur-Mer, que Louis Merlet un confrère aîné, accompagne les colons du patronage. Baignades et visites du marais du Cotentin sont au programme. En 1912, deux colonies de vacances, l'une de nouveau à Saint-Laurent, l'autre à Gien-Montbricon, fonctionnent régulièrement.

Peu après-guerre, les colonies reprennent en 1921, l'une vers la Bretagne, où l'abbé Griveau a accueilli M. Léon Sénéchal qui en témoigne aujourd'hui. L'autre à Montbricon, où une cinquantaine de familles au total est venue passer une quinzaine de jours de détente dans les petites maisons du hameau. Paulin Enfert, cette année-là, y vient lui-même avec un groupe de grands pour huit jours.

Il est aussi maître dans l'art d'organiser les fêtes qui s'adressent aux jeunes et sont réalisées tout en visant un résultat beaucoup plus large :

attirer sur l'œuvre la sympathie et la générosité des habitants du quartier, des patrons, des commerçants, des parents, des autres enfants.

donner une bonne image des jeunes au spectacle de leur entrain et de leurs réalisations, et en attirer de nouveaux au patronage.

apprendre aux grands, en particulier aux étudiants, à apporter leur concours à des loisirs populaires.

faire rentrer de l'argent par les tombolas, les ventes de charité, tous les jeux de la foire, et ainsi financer le patronage.

Les jeunes aînés aiment aussi à se déguiser (les photos en font foi) pour tenir les boutiques, animer les jeux de baraques, accueillir le visiteur. La jeune confrérie de Saint-Roch et le Cercle du Luxembourg ne sont pas en reste. Ces kermesses sont l'occasion de mise en scène de grands spectacles, avec armures et chevaux, brocards et pavois, qui peuvent attirer un vaste public. On parle de 8000 visiteurs en 1912 !

On monte aussi de magnifiques pièces de théâtre dont les décors, les costumes, les accessoires ont été achetés à bon compte à l'Hôtel des ventes de Paris, puis nettoyés, réparés, rénovés par les soins de Paulin Enfert.

Il forme le goût de ces jeunes en emmenant les plus motivés au Théâtre Français, dont il leur paie l'entrée, ou en invitant des artistes célèbres à collaborer avec le patronage : le secrétaire de Sarah Bernhardt conseille la mise en scène de la Jeanne d'Arc de Barbier. Il prépare ou fait préparer des livrets et des textes de théâtre ou de scène ; un Aladin, un Chat botté par un ami à lui, M. Delhomme. Il choisit de préférence des textes distrayants, animés et éducatifs : ainsi, de Jules Verne, les enfants du Capitaine Grant qui raconte une histoire de piété filiale et de solidarité fraternelle dans un monde d'aventures héroïques, heureusement aux antipodes de l'état d'esprit individualiste et profiteur de l'époque juge Marcel Brongniart (avril 1910). La chorale et l'union symphonique de la Maison-Blanche (statuts du 16/06/1914) se produisent à ces occasions de fêtes, sans atteindre la notoriété du patronage de Ménéilmontant. Paulin Enfert apprécie lui-même beaucoup le rôle de la musique pour animer et entraîner ses jeunes, lors des fêtes ou des spectacles, dont il écrit des harmonisations. La cantate du patronage soutient les cœurs, lors des réunions et des promenades.

Les œuvres au service de tiers font beaucoup pour prolonger l'engagement des jeunes du patronage.

La pédagogie des patronages comporte à la fois l'entraide mutuelle et l'ouverture aux tiers extérieurs au patronage, comme occasion de formation et de réalisation des capacités personnelles dans le dévouement et la charité.

Les tâches éducatives et de formation sont en priorité proposées aux aînés du cercle des grands. Une dimension renouvelée s'offre ainsi, en 1896, avec l'accès à de nouvelles installations pour des cours du soir dirigés par des professeurs et des étudiants, des cours d'enseignement général de mathématiques, de physique et de chimie par des élèves de polytechnique ou du collège Stanislas, mais aussi des répétitions et entraînement au certificat d'études, cours d'art et de dessin d'ornement, de chant et de musique, cours à caractère plus technologique de dessin industriel, d'architecture, de menuiserie-charpente, de mécanique. Le cours professionnel d'imprimerie malgré la persévérance des formateurs (324 leçons en trois ans, 1897-1900) a du mal à trouver son public.

Les confrères prolongent leur proposition d'information en organisant un service de documentation-bibliothèque. Ils offrent aussi une occasion de réflexion à partir des discussions du cercle d'études ou des conférences. En avril 1910, ce sont aussi les retraites ouvrières qui font le programme de l'information sociale, et les relations russo-japonaises (leçons d'une guerre récente, 1904-1905), celui de la formation civique.

Les apprentis ont droit à une attention particulière : le patronage vise à les aider, après leur complément de formation, à un placement dans un emploi adapté. Pour faire valoir ce dont ils sont capables, le patronage Saint-Joseph aide les apprentis et les pousse à préparer, dans le cadre d'une exposition diocésaine organisée par les confréries Saint-Vincent-de-Paul, un chef-d'œuvre dans leur spécialité : calligraphie pour l'apprenti comptable, engrenage pour le mécano, maquette pour le charpentier.

Les jeunes le préparent dans leur atelier ou leur bureau au su de tous (leur patron, les camarades) et l'exposent au public parisien, après examen d'un jury, salle Gondi, 12 rue Monsieur.

L'action d'entraide engage les confrères sur un terrain d'activités à l'ambition très large, si l'on retient l'intention de Paulin Enfert : « *le patronage fait tout ce qu'il peut, emploie tous ses moyens pour faire le plus de bien possible* ». Dans le domaine de la santé et de l'hygiène, certainement devenu une priorité des autorités publiques et des institutions de bienfaisance spécialisées, si nombreuses dans le XIIIe, le patronage offre sa contribution marginale, mais adaptée. Deux cabines de bain et un service complet d'hydrothérapie et de douches sont établis en 1893, époque à laquelle un médecin, le docteur Beach, y ouvre un cabinet de consultations médicales gratuites, pour les pauvres et leurs familles, dans les nouveaux locaux de la rue Bobillot. Ces locaux, puis plus tard ceux de la rue Charles Fourier sont prévus pour être transformés en infirmerie en cas d'épidémie, voire en hôpital militaire en cas de guerre. Une section de la Croix Rouge s'établit au patronage dans cette perspective en avril 1894, avec l'autorisation du ministre de la guerre. Dans le cadre du combat pour la santé, une section de la ligue antialcoolique est fondée au patronage en 1899 et elle compte 60 membres en janvier 1900, mais dure peu. La perspective de l'aide aux familles engage le patronage à adopter, dans des cas particulièrement douloureux, les orphelins qui sont d'abord provisoirement recueillis et logés au patronage, puis placés ou auprès de familles, ou dans des orphelinats, dont le patronage paie la pension. Cette aide aux familles prévoit aussi le cas des jeunes incorporés, dont les parents ou eux-mêmes peuvent avoir besoin d'aide pendant la période du régiment. Une caisse militaire, alimentée de dons, mais aussi de cotisations mutualisées, fonctionne en 1910.

L'action en faveur des familles trouve aussi son relais dans d'autres œuvres extérieures, où des confrères du patronage agissent. C'est le cas de l'œuvre des mariages du XIIIe (œuvre Sainte-Rosalie), qui vise à réconcilier les conjoints en conflit ou à rapprocher des enfants fugueurs de leurs parents ; le secrétaire en est un confrère du patronage, M. Jardeaux qui travaille sur ces cas, avec le soutien d'une œuvre du patronage, le secrétariat du peuple, appelé ensuite secrétariat des pauvres. Cette œuvre fondée en 1893, sur l'initiative d'un membre du patronage, Max Turmann, avec le concours des membres du Cercle du Luxembourg et d'autres membres du patronage, logés d'abord par manque de place au 71 rue Bobillot, chez M. Combelle, marchand de vin, trouve ensuite place dans les locaux du patronage à côté de la Mie de Pain.

Des confrères y sont disponibles deux fois par semaine pour rédiger la correspondance des jeunes qui veulent renouer avec leur famille ou se faire pardonner une escapade, pour aider des sans argent ni papiers qui ont besoin d'un acte d'État civil pour leur mariage ou pour s'établir, pour guider des personnes démunies qui ont besoin de consultations juridiques gratuites afin d'établir leurs droits à l'égard des tribunaux, préparer un contrat ou en retrouver la trace auprès des notaires.

Une autre aide matérielle aux familles s'organise dans le vestiaire des pauvres. Ici, on se préoccupe en effet de procurer l'habillement aux communiantes démunies, de chauffer les enfants, de vêtir les apprentis, ou les personnes en quête d'emploi, pour qu'elles se présentent décentement. L'organisation de cette œuvre autour d'un ouvrier qui récupère, nettoie, répare, mais aussi sollicite, achète puis distribue des vêtements à des familles désignées et visitées, repose sur un comité « féminin » de dames patronnesses bienfaitrices, indépendantes du patronage, mais reliées à lui par l'entremise de l'abbé Delarc, vicaire de la paroisse de Saint-Roch et membre du conseil d'administration du patronage Saint-Joseph. Leur projet de règlement est voté en janvier 1893 et mis en œuvre grâce à l'action personnelle de Milles de Güntz et Bazire, en bonne collaboration (de même que l'œuvre précédente, le secrétariat des pauvres) avec l'œuvre la plus attachante et la plus connue de Paulin Enfert : la Mie de Pain, joyau et point de convergence de beaucoup de ses projets.

Je ne retiens ici que quelques réflexions proposées par Paulin Enfert lui-même en 1900 sur cette œuvre. La Mie de Pain est une « école pratique » et bénie de la charité. C'est bien par amour des pauvres que sont reçus, en ce rude hiver 1891, au 61 avenue d'Italie, domicile de Paulin Enfert à cette époque, quelques jeunes de la petite conférence de Saint-Vincent-de-Paul du patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche. L'œuvre de la Sainte-Famille, installée sur le même territoire, attire déjà la compassion des jeunes en direction des vieillards pauvres. Mais il y a place pour toutes les bonnes volontés. La création de la Mie de Pain en ce lieu, déplacée ensuite rue Bobillot, puis rue Martin Bernard, avant de se fixer rue Charles Fourier, draine l'élan charitable des étudiants du Cercle du Luxembourg, du 104 de la rue de Vaugirard (foyer des frères Maristes), des apprentis et des jeunes du patronage Saint-Joseph.

Cette charité leur vient du cœur. Apitoyés et émus au spectacle de la misère toute proche des vieillards sans ressources, ces jeunes sortent de leurs préoccupations, se démènent pour trouver de l'alimentation aux Halles d'abord, puis chez les commerçants proches, pour obtenir des ressources financières grâce à l'organisation de quêtes, de fêtes et de loteries, et surtout ils se mettent directement au service des pauvres pour leur offrir la soupe. Chaque soir, 8 à 10 écoliers épluchent deux sacs de pommes de terre et de légumes : ce groupe se renouvelle par la noria des jeunes des deux conférences de Saint-Vincent-de-Paul et ceux des catéchismes.

Les apprentis, les jeunes ouvriers et les étudiants arrivent ensuite pour couper le pain de la soupe et veiller à la cuisson dans la grande marmite régimentaire, qui fait partie de la légende de la Mie de Pain. Celle-ci trônait à ses débuts au cœur de la salle du patronage, à l'emplacement, de ce qui deviendra plus tard le lieu du maître autel de l'église Sainte-Anne.

Alors les jeunes ouvriers et les étudiants, avec tablier et béret, trempent la soupe et la servent aux nécessiteux, qui s'installent par fournée de 150 à chaque service. Si Paulin Enfert est présent, sinon un aumônier, il prie un Pater pour ouvrir le repas, auquel il participe comme quelques autres confrères. Ils restent, après le dernier service, à desservir les tables, nettoyer la salle, laver la vaisselle.

Cela peut conduire jusqu'à presque minuit. Cette soupe populaire est servie pendant les seuls mois de grand froid. Une saison représente 50 000 rations dans les années 1900.

La charité publique, sans cesse sollicitée, jamais prise en défaut, puisque c'est avec cette seule ressource que les soupes peuvent être préparées et servies, enseigne à ces jeunes que, faire l'œuvre de Dieu, c'est se laisser dépendre de la charité des autres. Ainsi apprendre à faire confiance et à remercier élargit leur cœur. Avoir l'occasion de donner à ses frères le pain quotidien, donne l'expérience vécue qui permet de vérifier que Dieu n'abandonne pas les siens. Mais aussi découvrir la charité que leur font les déshérités de s'en remettre à eux, d'avouer leur faiblesse et leur manque, de se laisser approcher par des jeunes protégés de la vie, qui ne connaissent aucune de leurs épreuves, et d'accepter un échange inégal où ils sont nécessairement débiteurs.

Paulin Enfert, au premier soir de la Mie de Pain, remercie ses visiteurs d'être venus malgré la neige et l'inconnu : *« c'est aussi, pour vous, nous faire la charité que de nous donner l'occasion de nous dévouer. Merci d'être venus, de ne pas nous avoir abandonnés à une vaine tentative. »*

la Mie de Pain est bien le chef-d'œuvre de la charité de Paulin Enfert. Elle est son plus constant souci et sa préoccupation matérielle majeure, et donc sa principale raison de se fier à la Providence. Jamais il n'a refusé l'accueil au réfectoire, et pendant les difficultés de la Première Guerre mondiale, il ouvre même la porte plus grande vers les familles nombreuses.

Tel est le premier message qu'il veut laisser à ces jeunes : chaque année, il leur rappelle l'honneur qui leur est confié de pouvoir servir Dieu dans la personne de ces pauvres. Il désire que la Mie de Pain reste l'œuvre effective des enfants du patronage, pour qu'ils soient plongés dans le bain de la charité et du dévouement. Elle est pour lui l'occasion préférée, privilégiée, de rencontrer et d'échanger des moments d'amitié et de reconnaissance avec ces pauvres du quartier qu'il aime. *« Il faut voir, confie l'Abbé Brongniart, avec quel respect il recevait les pauvres, avec quelle délicatesse il faisait à haute voix, au milieu d'eux, la prière pour remercier Dieu de lui avoir permis de leur donner ce jour-là leur pain quotidien ».*

Ni la véritable vénération du quartier ni la reconnaissance officielle du prix Montyon décerné à deux reprises par l'Académie Française en 1892 et 1915 ne sont à la hauteur de la récompense quotidienne du partage de la soupe. Il y trouve la source d'une inépuisable charité et d'une espérance confiante dans la poursuite de son œuvre.

IV. Les enjeux du moment

L'évolution du patronage se fait par glissements successifs et n'évite pas les crises qui affectent les relations des partenaires au fur et à mesure de la croissance du patronage, ou dans le contrecoup de circonstances et d'événements qui dépassent et secouent l'Église ou la France.

Les soucis d'argent et les problèmes matériels sont de toutes les périodes.

Avec le développement des domaines d'activité de l'œuvre, le budget devient de plus en plus difficile à équilibrer. C'est un objet d'inquiétudes profondes, que Paulin Enfert porte personnellement et en permanence. Il en fait souvent l'aveu libérateur : « *toutes les fatigues de ma direction ne sont rien à côté des préoccupations d'argent* ». Il les vit comme des angoisses et dans des transes quotidiennes. Il lui faut développer une vigilance et une activité épuisantes. « *Au prix de quels soucis, quelles démarches, quels sacrifices* », il fait vivre son œuvre prise dans les contrecoups d'une situation archigênée la plupart du temps : « *C'est la lutte pour la vie dans toute son âpreté* ».

Qu'y a-t-il de si difficile ?

Tout d'abord, et très vite, « *l'entretien écrasant de la maison* » (1912). Les fins de mois sont des moments terribles : boucler les factures de loyer, contributions, chauffage, éclairage, celles de fournitures multiples, et de réparation, les pensions d'orphelins, les salaires, la soupe est une acrobatie constante.

Chaque initiative supplémentaire représente un risque nouveau. Ainsi du bulletin du patronage, le Petit Faubourien, prévu pour faire le lien nécessaire entre les confrères dont les activités se diversifient et dont certains peuvent être éloignés du quartier de la Maison-Blanche par le régiment. Il est d'abord mensuel, puis « *paraissant presque tous les mois* » (1910), puis « *paraissant de temps en temps* » (1916), avec de larges périodes de silence sur lesquelles Paulin Enfert s'explique à ses lecteurs. « *Pourquoi rougirions-nous de notre misère, manque de ressources* » ; le Petit Faubourien n'est pas mort, il a très grande envie de revivre (décembre 1912), mais ne peut être financé par de trop rares abonnés.

Ainsi, surtout, de chaque moment d'expansion de l'œuvre qui construit bâtiment après bâtiment, améliore, transforme, équipe le patronage, à l'occasion de sa première implantation (1889) puis lors de ses déplacements successifs en 1893 puis en 1900 sur des terrains ou à des adresses nouvelles.

Les échéances de remboursement d'emprunts nécessitent d'inventer des activités aléatoires, mais vitales pour faire rentrer les fonds : sermons de charité dans les paroisses riches de Paris, loteries et fêtes reviennent à chaque conseil d'administration ou presque. Au terme, malgré une grande prudence de Paulin Enfert dans la gestion, se dégage une impression d'improvisation et d'incertitude.

« Notre situation financière est absolument échafaudée sur la charité publique sans qu'un sou du budget garantisse l'avenir. » (Paulin Enfert, 1900)

Alors, comment entreprendre pourtant, malgré cette précarité ? La réponse tient dans la détermination et l'humilité de Paulin Enfert : *« notre œuvre est une œuvre de foi autant que de charité. S'il nous arrive par moments de plier sous la charge, ce ne sont que des faiblesses passagères : le courage nous revient, car c'est l'œuvre du Bon Dieu que nous essayons de faire et le Bon Dieu n'abandonne ni ses œuvres ni ceux qui les font. Alors nous le prions avec une inaltérable confiance pour les bienfaiteurs qu'il nous envoie. »* La reconnaissance que Paulin Enfert exprime à l'égard de tous ceux qui participent et collaborent au financement ou au fonctionnement bénévole de l'œuvre entretient un courant généreux, durable et efficace de secours et de soutiens, qui crée, à tel moment inespéré, jusqu'à un sentiment d'opulence.

Mais Paulin Enfert n'attend pas seulement une aide des tiers pour sortir des difficultés d'argent du patronage. Il vit lui-même très chichement, emploie ses économies, mais aussi les primes d'assurance des contrats placés auprès de ses amis, puis les commissions de clientèle, pour faire face aux échéances du patronage, et pour entreprendre, à ses frais, des travaux et constructions, ou des achats de terrain. De tout ce patrimoine, il fait apport à l'association qu'il crée en 1920, à la fin de sa vie, pour assurer la pérennité de son œuvre.

Les longues années de guerre et leurs répercussions dans l'après-guerre affectent sérieusement la vie du patronage : *« notre pauvre patronage n'est plus que l'ombre de lui-même »*.

Paulin Enfert fait le point en juin 1916 dans sa chronique du Petit Faubourien qu'il adresse en priorité à ceux qui ne sont pas là ou ne sont plus là.

La vie s'est retirée des cours et des bâtiments du patronage, en même temps que sa population se disséminait sur le front des années. L'équipe dirigeante (le cercle), cet « état-major », pour parler comme Paulin Enfert dans les ternes du moment, a disparu depuis 1915. Elle est privée de son aumônier. L'abbé Brongniart, de ses confrères responsables, de tous les grands ; le départ de 180 des jeunes sous les drapeaux fait le vide dans les rangs. Parmi ceux-là, beaucoup sont tués. Des pages entières du Petit Faubourien, présentées en placards de deuils, leur sont consacrées. Le patronage qui prie, souffre, mérite, c'est celui des blessés, des prisonniers, des victimes, des disparus : patronage mystique des glorieux morts que célèbrent leurs familles à l'occasion de deux messes mensuelles du patronage. Parmi les disparus comptent quelques-uns des entraîneurs : Paul Gauthie, capitaine de foot et forte personnalité, Raymond Lavalax, éveilleur d'âmes.

Les difficultés, voire les drames, à l'arrière ne facilitent pas non plus la tâche. L'explosion de la fabrique de grenades au 164/172 rue de Tolbiac, le 20 octobre 1915 a causé de graves dommages aux installations du patronage. Dans la partie installée rue Bobillot, au petit patronage, la salle de théâtre (rééquipée depuis le début de la guerre en salle d'hôpital avec des lits) est détruite et le matériel volatilisé. Les deux cours sont labourées de poutres, de débris de toute sorte, et même de fragments de corps humains, un vrai « champ de bataille ».

Du côté de la rue Charles Fourier, encore plus proche de la déflagration, le grand patronage est ravagé. Les murs du pourtour qui servaient d'appui à des préaux et à des bâtiments divers, sont écroulés. De la salle de gym ne subsiste qu'un mur de façade. Le local de la Mie de Pain a perdu sa toiture, ses fenêtres et ses portes. Tout le matériel du patronage, dont les décors de théâtre, les costumes de fête, accumulés depuis des années est largement perdu ; des pluies abondantes ont achevé de gâter ce qui n'avait pas été dispersé. Bien plus, ici, à l'arrière du front, des victimes sont aussi à déplorer. C'est le cas de l'ancien président du cercle, et vice-président de la société des anciens, Henri Thomine, qui a été tué directement par l'explosion et laisse trois orphelins. On comprend que Paulin Enfert, déjà très impliqué, dans le soutien des familles des soldats du patronage morts au front, puis dans la restauration des lieux, doit faire appel aux habitants de bonne volonté du quartier pour l'aider à maintenir, ou rétablir, le minimum de service, voire élargir, à la Mie de Pain l'accueil aux familles nombreuses privées du chef de famille.

Quand Paulin Enfert fait le point à la fin de la guerre (Petit Faubourien, nov. 1918), et donne des nouvelles du patronage, elles sont brèves ; hormis la Mie de Pain et les deux petites conférences de Saint-Vincent-de-Paul (aux réunions assez épisodiques, une fois par mois pour la conférence Saint-Paulin), enfin l'accueil au hameau de Montbricon, pour le reste très peu d'activité subsiste. Le cercle des grands est vide ; au patronage du jeudi, 15 à 20 gamins. Le dimanche, une cinquantaine d'enfants pour une brève apparition.

Paulin Enfert met son espoir dans un retour rapide des anciens. Il attend que des dévouements dans les rangs des soldats libérés relancent le patronage, « notre grande famille ». L'immédiat après-guerre ne permet manifestement pas de restaurer la vie et l'esprit des belles heures de naguère. Faut-il prendre au pied de la lettre un article amer du Petit Faubourien de novembre 1921 ? Il décrit une situation de dénuement total du patronage, délaissé par les anciens sur lesquels Paulin Enfert comptait et qui s'imaginent pourtant qu'on n'a pas besoin d'eux, à moins (ce n'est pas dit, mais suggéré par des témoins) qu'ils n'y trouvent plus ce dont ils ont maintenant le goût, le besoin ou le désir, après l'expérience de la guerre : d'autres formes d'action.

Les locaux, le matériel, les costumes se détériorent parce qu'on ne s'en sert pas. Apathie générale, indifférence, insouciance écartent les jeunes des responsabilités. L'inertie entraîne l'ennui, et engendre aussi la mauvaise volonté, la critique systématique et la moquerie à l'égard de ce qui est proposé. « *Dans notre patronage, c'est le mauvais vent qui paralyse les efforts de quelques-uns, pendant que les autres restent assis.* » Tout laisse à penser que la jeune génération attend un renouvellement des activités. Le sport, les activités de plein air, les voyages, et colonies de vacances seraient plus au goût du jour. Certains responsables y pensent.

Ces circonstances, et peut-être aussi le sentiment de se sentir vieilli, conduisent Paulin Enfert à repenser et réécrire les statuts du patronage qui prend le nom de « patronage et ouvres ouvrières de Saint-Joseph et œuvres de la Mie de Pain ». Le siège est au 54 rue Bobillot, son domicile.

L'idée de Paulin Enfert, et très certainement d'abord celle de ses proches conseillers, au premier rang desquels Félix Dupré-Latour, est de préparer, dans la perspective de sa succession, l'avenir des œuvres. Il demande donc à ses collaborateurs, bienfaiteurs et amis, convoqués sur cet objet au conseil d'administration de janvier 1920, de créer un dispositif assurant que son cher patronage puisse persévérer dans la continuation de sa ligne. Il s'agit d'abord de consolider la direction. Pour l'heure, tant que ses forces le lui permettent, il est confirmé et renforcé dans son rôle. L'article 14 des nouveaux statuts l'installe membre à vie du conseil d'administration et directeur à vie de l'association, en considération tant de l'apport de son patrimoine que son dévouement aux œuvres qui lui doivent à la fois leur création et leurs moyens d'existence.

Le bureau dont il s'entoure est composé de fidèles amis, le président du conseil d'administration Félix Dupré-Latour, les vice-présidents Eugène Vieillard et Paul Jarriand, le trésorier Maurice Josse, le secrétaire Eugène Brunissen. Parmi les 21 membres du conseil d'administration, le seul ecclésiastique est l'aumônier Marcel Brongniart. Hormis Paulin Enfert, un seul membre est habitant du quartier. Les autres habitent plutôt les beaux quartiers (1^{er}, VI^e, VIII^e, XVI^e, XVII^e), trois la province, et deux à proximité de Paris (Versailles et Sceaux). C'est dire le rayonnement de l'œuvre.

Un point d'appui solide pour l'association renouvelée repose sur le capital foncier et immobilier qui lui sont apportés conjointement par la veuve d'Alfred Nollevall et Paulin Enfert, tous deux d'accord pour en faire le gage de durée de l'œuvre. Madame Nollevall apporte au 52/54 rue Bobillot, bordure rue Martin Bernard. 1200 m² de terrain et 650 m² de construction, qu'elle tient de la succession de son mari, Alfred, décédé le 23 août 1911, qui lui-même avait hérité de son frère Jules, décédé le 12 février 1902. Tandis que Paulin Enfert apporte les immeubles, construits de ses deniers, au 52/54 rue Bobillot et les 4 000 m² terrains et constructions au 16/26 rue Charles Fourier.

Jusque-là, Paulin Enfert, bien qu'il soit très pris par les responsabilités de la gestion administrative, matérielle, financière et économique du patronage, et que par ailleurs il délègue volontiers aux animateurs (les confrères) des différentes activités, le contrôle de leur secteur, garde pourtant la main sur l'évolution des esprits et le choix des orientations majeures des jeunes.

Le premier courant de dérive

Parmi les mouvements de pensée et d'action qui, à la fin du XIX^e siècle, intéressent la jeunesse catholique, se distingue en particulier à Paris celui des cercles d'études sociales, dans le monde des étudiants et jeunes professionnels. Ils proposent d'aider à « l'éducation sociale du peuple », dans une perspective qui se veut fidèle à l'inspiration de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII (1891). Cherchant une audience dans le milieu des apprentis et des ouvriers, alors largement incroyants, ou insuffisamment informés, sinon d'opinions « hétérodoxes », le Cercle (qui est la forme de sociabilité plutôt des élites) convient à une action proche sur des publics d'effectifs réduits, auxquels les animateurs envisagent de transmettre leurs convictions religieuses et intellectuelles, au travers d'une instruction et d'une éducation solides et raisonnées.

Les moyens ou les moments de rencontre sont des promenades et visites culturelles ; sont programmés régulièrement le Musée du Louvre et le Muséum d'Histoire naturelle. (visite ici organisée par Henri Hua, attaché au Muséum).

Le temps fort se noue autour des réunions du Cercle sur des thèmes donnés par les conférences, les lectures de livres ou les visites. La réunion a beau être contrôlée par trois membres organisateurs et s'ouvrir par une prière et une lecture d'Évangile, les jeunes qui y sont invités, ont la « culture » du bistrot, de l'atelier et de la rue. Ils y manifestent souvent, aux dires des responsables, avec une exubérance difficile à endiguer, leurs sentiments, leurs opinions, leurs enthousiasmes, leurs antipathies, sur des terrains débordant parfois le sujet prévu. La parole se libère, en particulier sur les questions sociales et politiques, et c'est bien dans le projet des cercles sur fond d'ouverture à la vie publique.

Les cercles cherchent assez naturellement à asseoir leur audience parmi les aînés sortis des patronages ou parmi les apprentis des patronages. Par ailleurs, leurs animateurs peuvent aussi avoir une activité dans les œuvres des patronages, qui ont des cercles d'étude. C'est bien le cas ici. Il se trouve que l'un des responsables les plus influents de ces cercles, s'appelle Max Turmann. Étudiant de droit à Paris, puis bientôt professeur au « Collège libre de sciences sociales », il poursuivra sa carrière à la grande université Catholique de Fribourg en Suisse : il connaît bien les patronages, sur lesquels il a écrit le meilleur ouvrage : « Au sortir de l'école : les patronages », utilisé aujourd'hui par les historiens de ces mouvements. Turmann a élaboré son travail à partir de son expérience au patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche et au patronage des Malmaisons. Il est donc naturellement tenté de s'adresser aux patronnés de ces deux œuvres pour nourrir le public des cercles d'études sociales.

Paulin Enfert ne voit pas la situation du même œil. Il y discerne en effet, des dangers pour ses enfants et juge utile de réagir fermement. Il réunit le conseil d'administration du patronage, le 13 mai 1896, sur la question de la participation des jeunes gens du patronage aux réunions « dites cercles d'activité sociale » et présente au Conseil les raisons qui lui font regretter le succès des cercles auprès des membres de Saint-Joseph :

Les réunions des cercles siphonnent le public du patronage, quand elles ont lieu les mêmes jours et heures que celles de Saint-Joseph, mais il y a peu de journées disponibles dans la semaine pour éviter que les unes ne se passent au détriment des autres.

Les familles laissent faire, souvent abusées par leurs enfants qui leur font croire qu'ils vont au patronage, sous prétexte que plusieurs confrères ou jeunes gens de l'œuvre de Saint-Joseph font partie des réunions des cercles.

Les jeunes se laissent aller à la curiosité de participer à des réunions qui ont toute l'allure d'assemblées politiques et en sont, en tout cas, l'antichambre.

S'y ajoute une autre tentative d'ambition : plusieurs jeunes, que cela flatte beaucoup, se sont trouvés, par l'intermédiaire de ces groupes, engagés dans la rédaction d'un journal local, dans lequel on leur fait signer des articles qu'ils ont eu à peine le mérite de lire.

Pour Paulin Enfert il convient absolument d'éviter toute confusion entre les diverses œuvres. Le Conseil en convient et prévient les familles intéressées que le patronage n'a rien avoir avec les réunions des cercles, qu'il n'est pas responsable de ces mouvements qui se tiennent hors des locaux du patronage. « *Il leur est absolument étranger* », et entend le rester.

Une nouvelle difficulté intervient à propos d'une initiative de M. Enfert en 1898. Ayant mis en place le patronage Saint-Joseph sur la Maison-Blanche, Paulin Enfert entreprend d'étendre l'expérience à un autre quartier du XIII^e arrondissement de l'autre côté de l'avenue d'Italie, entre la rue de Tolbiac et les fortifications : les Malmaisons. Il commence par l'achat, dans la ruelle des Malmaisons, d'une boutique de coiffeur abandonnée, suffisante pour y enseigner le catéchisme le dimanche à des garçons aînés puis pour y développer une succursale du patronage Saint-Joseph sur des terrains vagues et des fondrières, achetés bon marché (30 francs/m²) en 1897. Il y déplace la roulotte (10 octobre 1897) et le mois suivant (24 novembre 1897) fait bénir ce nouveau lieu par l'abbé Miramont. L'année suivante il achète en plus, un lot de 2544 m² pour un patronage de filles (70 000 F), et loue, avec promesse de vente, un terrain y adossé, rue Gandon, pour les garçons.

Paulin Enfert estime avoir tiré les leçons de l'expérience faite à Saint-Joseph où les enfants manquent de place. Ici l'œuvre à créer dispose vraiment d'un vaste terrain qui permet d'envisager un groupe d'œuvres considérable. Quant au local à construire, Paulin Enfert l'a prévu. Il a acheté quatre fermes du palais des Beaux-Arts de l'Exposition universelle (16 800 F) et 4 000 F de fers et matériaux, que l'architecte M. Astruc va utiliser pour les transformer en chapelle et local du patronage. La chapelle doit être aussi chapelle paroissiale de secours, dépendant de la paroisse Sainte-Anne.

Paulin Enfert confie l'animation à une équipe de jeunes du patronage Saint-Joseph : Léger, Lachaire, Pierre Lorette, Cockbume, Lefalher, Brunissen, Hervé et Raoul de Güntz. Un patronage de jeunes filles est pris en main par Mlle de Güntz et Mlle Audollent de l'œuvre Sainte Clotilde, qui soutient les patronages féminins du diocèse de Paris. Le jeune abbé Audollent, alors secrétaire de l'archevêché (bientôt vicaire général) prend la charge de l'aumônerie. C'est à Raoul de Güntz, un de ses collaborateurs les plus dévoués, que Paulin Enfert confie en novembre 1897 la direction de l'œuvre des Malmaisons, à laquelle celui-ci se dévoue alors de « *façon touchante* ».

Or, dès le printemps 1898. Paulin Enfert se trouve pratiquement mis en demeure de se dessaisir de son œuvre ici. C'est pour lui une épreuve douloureuse, un chagrin, dit-il et une inquiétude grave. Raoul de Güntz demande en effet, au Conseil d'administration du patronage, dont la majorité, et surtout M. Langlois, le soutiennent, d'opérer la séparation financière du patronage des Malmaisons.

Cela dit-on, déchargerait Paulin Enfert, déjà trop pris, d'une œuvre nouvelle, dont Raoul de Güntz déclare pouvoir assurer la totale responsabilité avec tous engagements et dettes à courir. Cette autonomie n'entraînerait pas la scission des deux œuvres, atteste l'abbé Audollent. Si au contraire la demande d'autonomie financière était rejetée, M. Henry de Güntz (le père de Raoul) qui s'était porté garant financièrement pour son fils, se retirerait alors de l'œuvre.

Paulin Enfert, surpris d'une demande si bien préparée, mais qu'il estime prématurée, y voit matière à plusieurs réflexions.

La séparation financière aurait nécessairement pour conséquence la séparation absolue des deux œuvres. Et ce serait un crève-cœur pour Paulin Enfert de se séparer d'une œuvre qu'il a désiré fonder depuis longtemps déjà et qui vient à peine de naître, comme section et succursale du patronage Saint-Joseph. Paulin Enfert demande d'ajourner la décision à 8 jours. Durant ce temps, il rencontre plusieurs fois Raoul de Güntz, sans lui cacher d'une part le déchirement que constitue pour lui l'abandon d'une œuvre chère à bien des titres, et d'autre part l'inquiétude qu'il a de confier cette œuvre à un jeune chef dont il reconnaît le cœur, le dévouement, les bonnes intentions, mais dont il craint l'emballement et l'inexpérience. Malgré cela, au conseil d'administration du 24 mai 1889. Raoul de Güntz maintient sa demande. Le conseil consent à la séparation des deux œuvres : Raoul de Güntz se débrouillera seul pour pourvoir aux besoins du nouveau patronage.

La séparation s'opère donc à vif, non sans contrecoups jusqu'en février 1901. Il s'agit d'abord pour le Conseil d'administration de délibérer, en décembre 1898, sur la vente à vil prix, de la charpente métallique que Paulin Enfert avait achetée à la société Cassel Lesieur pour 25 000 F, et qui est bradée 6 000 F par Raoul de Güntz, à un moment où, pourtant le prix du fer augmente, dans la perspective de l'exposition universelle de 1900.

Puis fin 1899 et en janvier 1900, on débat de la restitution par Raoul de Güntz d'une somme de 8 000 F, provenant de la loterie faite pour le compte de la Mie de Pain (et non pour l'œuvre des Malmaisons) et que M. de Güntz traîne à restituer. Il faut que le Conseil propose de se rendre chez lui, alors qu'il s'est fait porter malade, pour récupérer la somme.

Il s'agit enfin des réclamations des créanciers de M. de Güntz, qui se plaignent à Paulin Enfert de ne pouvoir rentrer dans leurs fonds en considérant le patronage de Saint-Joseph comme solidaire des dettes de M. de Güntz.

Le fait est que, même s'il avait été dit par le Conseil que les deux œuvres de Saint-Joseph et des Malmaisons devaient rester unies en dépit de la séparation de la gestion financière, Paulin Enfert considère définitivement que le patronage Saint-Joseph n'a strictement plus rien à voir avec celui des Malmaisons. (février 1901). Cette séparation est une grosse déception pour Paulin Enfert, qui n'y reviendra plus par la suite.

Une autre tension se manifeste, à la même époque entre M. Enfert et le Cercle du Luxembourg, à propos de la Mie de Pain :

Alors même que l'œuvre de la Mie de Pain doit sa naissance à une initiative de jeunes de la confrérie du patronage de Saint-Joseph de la paroisse Saint-Marcel réunis, en 1891, avenue d'Italie, très vite des étudiants, ceux du Cercle du Luxembourg, autour de l'abbé Batiffol puis de l'abbé Fonssagrives, ont apporté leur secours à l'œuvre de la Mie de Pain, comme à d'autres activités du patronage Saint-Joseph.

Paulin Enfert fait appel, en outre, au Cercle du Luxembourg pour l'aider à faire rentrer des fonds pour le patronage. Il demande en novembre 1890 au Cercle, de mettre à la disposition du patronage une salle de réunion pour organiser le concert annuel du 23 janvier 1891. L'année suivante, Paulin Enfert renouvelle sa demande. Les membres du Cercle sont appelés à faire la publicité du concert, tandis que les confrères de la petite confrérie Saint-Roch vendent et placent les billets.

Le développement de ces relations se traduit bientôt par l'importance croissante, au sein du patronage, du Conseil intérieur de direction de la Mie de Pain. Certes ce conseil soumet des procès-verbaux et ses décisions à la ratification du conseil d'administration du patronage, mais l'équilibre des institutions se modifie progressivement. Ainsi, à la séance du Conseil d'administration du patronage du 11 mars 1896, les comptes de la Mie de Pain sont présentés à part, dans un budget spécial : celui-ci est administré séparément et soumis au conseil isolément.

La question financière révèle un changement, voire une inversion, dans le rapport de taille (sinon de force), entre les deux œuvres. Dès 1895, le conseil de direction de la Mie de Pain subventionne des activités du patronage. Le 13 mars 1895, 300 F sont votés pour aider le secrétariat du peuple, qui rend ses services à l'heure de distributions de soupe. Une somme de 200 F est votée par la Mie de Pain, pour contribuer à la construction d'un local destiné au secrétariat, 300 F sont votés pour le vestiaire des pauvres. Mais en contrepartie, le directeur du patronage est invité à améliorer le local et le matériel de l'œuvre de la Mie de Pain pour construire un abri qui, dès 1896, puisse protéger les pauvres de la pluie, pendant qu'ils attendent l'ouverture du réfectoire.

En 1897, le Conseil intérieur de la Mie de Pain propose au conseil d'administration de faire don au patronage de l'avance de 14 000 F qu'il lui avait accordée, en échange de la cessation du loyer de 600 F par an, que la Mie de Pain payait au patronage. Le conseil souligne le nouvel état des choses : « *Il est très naturel que cette œuvre qui, au début, devait rayonner seulement sur les familles visitées par les petites conférences, et qui a maintenant pris une importance inattendue, autant par le nombre de personnes secourues que par sa situation financière, vienne à son tour en aide à l'œuvre mère* ». Au cœur des ressources de la Mie de Pain, se trouve la loterie annuelle, dont délibère le conseil intérieur.

Celui-ci est composé des étudiants du Cercle du Luxembourg, et des confrères du patronage qui collaborent à la distribution de la soupe, auxquels s'adjoignent quelques conseillers du patronage. La direction en est assurée par l'Abbé Fonssagrives, aumônier du Cercle du Luxembourg, qui s'appuie sur M. Raoul de Gützt.

À plusieurs reprises déjà, les procès-verbaux du conseil d'administration, rédigés par Paulin Enfert, appellent à l'équilibre juste des activités et des responsabilités des deux instances.

En mars 1895, la Mie de Pain, pour ne pas entraver le bon fonctionnement du patronage, est invitée à ne pas dépasser une certaine durée d'ouverture (celle des grands froids). En décembre 1897, le conseil rappelle que la Mie de Pain est une des branches du patronage qui l'a fondée. Le patronage est l'œuvre mère et son avis est déterminant. Ces remarques ne suffisent pas à écarter l'incident, dont P. Enfert saisit le Conseil d'administration le 17 janvier 1900, sur les empiétements de M. de Güntz.

Dans un premier temps, l'abbé Fonssagrives prend parti pour M. de Güntz, qui vient d'être écarté de la Mie de Pain : le Conseil d'administration le considère comme démissionnaire du patronage Saint-Joseph (et donc par conséquent de la Mie de Pain), du fait qu'il a rendu autonome le patronage des Malmaisons, dont il a pris la direction.

L'abbé Fonssagrives demande alors au Conseil d'administration que les deux œuvres (le patronage Saint-Joseph et la Mie de Pain) soient disjointes ; la Mie de Pain aura de ce fait son autonomie de moyens et sa direction. Mais le Conseil, sur l'initiative de Paulin Enfert, suivi par son président Nolleva, fait valoir les droits de P. Enfert « le fondateur », qui a toujours été le seul responsable, et a seul porté la charge de l'œuvre de la Mie de Pain. Le Conseil d'administration refuse toute perspective de scission.

Tirant les conséquences de ce désaveu, l'abbé Fonssagrives présente sa lettre de démission du Conseil d'administration du patronage, qui l'accepte. L'abbé cherche alors à rapatrier la Mie de Pain vers le Cercle du Luxembourg. C'est à préparer ce transfert vers son cercle qu'il travaille, en refusant de laisser des étudiants de la Réunion du 104 rue de Vaugirard s'inscrire pour le service de la Mie de Pain, moins encore à solliciter des dévouements. La manœuvre échoue.

Deux mois plus tard, c'est Paulin Enfert qui lance directement et personnellement la demande d'autorisation de loterie en faveur de la Mie de Pain. Il reçoit ainsi 10 pièces de Vin (don de M. Brière) et un lot d'une valeur de 4 000 francs de M. Boucheron (le célèbre joaillier) pour le compte du patronage.

Paulin Enfert doit aussi faire face aux conséquences du mouvement des idées qui s'agitent dans l'entourage ecclésiastique des jeunes responsables du patronage. Dans la première décennie du XXe siècle, la question théologique du modernisme et la question politique de la démocratie agitent les milieux actifs du catholicisme français ; milieux plutôt ecclésiastiques pour le modernisme, plutôt laïcs pour la démocratie. C'est le mouvement du Sillon qui, dans la jeunesse, agite cette dernière question. Aux beaux temps du Sillon (1889-1903), ce mouvement est bien reçu de la papauté qui voit en lui un défenseur de la liberté religieuse et du catholicisme dans les milieux ouvriers, dont le Sillon connaît la haine antireligieuse et l'antichristianisme.

Mais par la suite, des orientations différentes se manifestent. Le mouvement se met plus franchement sur le terrain politique et choisit de soutenir un régime : la République. Il prétend se dégager du contrôle de l'autorité ecclésiastique et se coule dans l'idéologie du modernisme social. L'attrait que le Sillon exerce sur la jeunesse du XIII^e arrondissement de Paris en particulier, s'explique en partie par la proximité des lieux où ce mouvement naît et se développe.

Le Sillon est né en 1899 dans la crypte du collège Stanislas (boulevard Raspail) ; le mouvement s'appelle d'abord la « crypte » sur l'initiative de Marc Sangnier, élève de grande classe marqué par les cours de Blondel et Paul Desjardins. Par ailleurs des prêtres et des élèves du collège Stanislas aident au fonctionnement du patronage Saint-Joseph et de la Mie de Pain dès leurs débuts. D'autres animateurs du patronage, comme Max Turmann, adhèrent au Sillon. Dans le milieu scientifique du Muséum d'histoire naturelle, où travaille quelque temps Brongniart, mais aussi Hua (parent d'un membre du conseil d'administration du patronage) membres du Sillon, et confrères du patronage se rencontrent ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le Sillon qui vise à recruter des jeunes catholiques dans les patronages, par un organe de presse, l'Éveil puisse être connu de certains jeunes du patronage Saint-Joseph et proposé à d'autres.

Comment Paulin Enfert réagit-il à cette proposition de diffusion du Sillon ? Il tente d'abord de prendre de la distance, par rapport à cette initiative de certains de contacter les jeunes de Saint-Joseph. L'envoi du journal s'est fait sans son aval et même entièrement à son insu. C'est un procédé qu'il n'apprécie pas, une véritable intrusion insupportable, une trahison de confiance. De qui peut-elle provenir ? Ils ne sont pas nommés : d'amis, voire de collaborateurs sillonistes membres du patronage très certainement.

Quelle attitude de fond Paulin Enfert entend-il observer ?

À l'égard des jeunes du patronage, tout faire pour qu'ils ne soient pas embarqués dans ce mouvement : le patronage n'est pas et ne saurait être une pépinière silloniste. À l'égard de ses amis engagés dans le mouvement du Sillon, ne pas rompre, mais, aussi ne pas mélanger les rapports de sympathie, d'amitié ou d'affection personnelle nés de leur collaboration au patronage, avec des combats et engagements d'idées, où chacun a droit à sa liberté. Rester soi-même et tolérer l'adhésion de tels au Sillon — comme d'ailleurs à d'autres groupements adverses, on pense à l'Action française en particulier — est possible. Ce sont des plans à séparer, des domaines d'action différents à ne pas confondre avec le patronage.

À l'égard de la doctrine du Sillon, Paulin Enfert ne se reconnaît pas l'autorité ni la compétence nécessaire pour en juger. Dans une affaire délicate, où le Magistère ne s'est pas encore prononcé définitivement⁴ Paulin Enfert s'en remet aux conseils du curé (« notre pasteur vénéré ») et à l'avis de l'autorité diocésaine, le cardinal Amette.

⁴ L'Encyclique de Pie X — « notre charge apostolique » — en préparation sera promulguée le 25 août 1910

Au total, c'est la prudence du pilote d'une œuvre dont le public est formé de jeunes dont il se sait responsable, et qui n'abdique pas devant les pressions ou les sollicitations amicales extérieures ou intérieures. C'est le fruit d'une expérience qui le tient fermement à l'écart des mouvements d'opinion et d'action porteurs de tensions et peut-être de divisions.



Les œuvres de Paulin Enfert vers 1900. (1) : Patronage Saint-Joseph (site de la rue Bobillot) — (2) : Patronage Saint-Joseph et Mie de Pain (site de la rue Charles Fourier) — (3) : Patronage des Malmaisons.

La doctrine des conférences Saint-Vincent-de-Paul mérite elle aussi d'être rappelée. C'est un peu le même comportement que l'on retrouve présenté en janvier 1917, par un de ses fidèles collaborateurs, Louis Merlet. à propos de l'évolution des petites conférences de Saint-Vincent-de-Paul dans le patronage Saint-Joseph.

Réagissant contre un quotidien, le *Matin*, qui tire les confrères vers l'action sociale, le *Petit Faubourien* s'insurge contre cette idée fausse. La vraie doctrine est claire et constante depuis Ozanam. Le *Petit Faubourien* s'y réfère. Ozanam a compris la société Saint-Vincent-de-Paul comme un moyen de grouper des hommes et des jeunes gens catholiques, en vue de leur élévation mutuelle et de leur perfectionnement religieux personnel. Le visiteur des pauvres doit être un apôtre qui prend, dans la prière et la lecture en commun faite à la conférence, « *les provisions de force religieuse nécessaires pour apporter les secours de la religion et l'aide matérielle au pauvre qu'il assiste* ». La conférence Saint-Paulin a désormais pour instruction de refuser le bon de pain à la famille, dont le visiteur n'a pas été fidèle à la conférence. Oui, la société Saint-Vincent-de-Paul est traditionnelle et fière de sa fidélité à l'exemple d'Ozanam.

Et c'est peut-être, à ce modèle classique de l'homme d'œuvre catholique qu'il convient, pour terminer, de comparer Paulin Enfert.

Souvent issu de la noblesse, ou du milieu des notables, le fondateur du patronage du XIX^e siècle appuie son autorité et ses initiatives sur des relations et des moyens économiques qui lui permettent d'exprimer heureusement l'inspiration de sa foi.

Mais Paulin Enfert aime à s'entendre appeler par les enfants de la Maison-Blanche le « *Petit Père* ». C'est un homme sans naissance ni fortune, sans diplôme ni haute culture, sans apparence extérieure ni ambition, laïc dans une église à fort caractère sacerdotal, célibataire engagé du début à la fin de sa vie dans des responsabilités d'éducateur de jeunes garçons et de jeunes gens.

Il fonde dans un quartier particulièrement ingrat, instable, hostile, même parfois jusqu'à la haine, à la religion, une œuvre d'éducation chrétienne à partir de tous les besoins de formation et de loisirs des enfants et des jeunes de son quartier. À la direction. il garde le cap au travers des aléas de la conjoncture politique, comme au milieu des rivalités internes de cercles et de chapelles, fermement dévoué au service des plus démunis.

Ce que sœur Rosalie a su édifier dans le quartier tout proche de Mouffetard, Paulin Enfert l'a tenté et réalisé aussi durablement pour une partie au moins de son œuvre, la *Mie de Pain*, sur le terrain de la Maison-Blanche.

Cette vie de modestie, de générosité et de volonté, et le destin du patronage Saint-Joseph de la Maison-Blanche, entre barrières et fortification, ne sont peut-être pas de si piètres aventures.



Paulin Enfert, au centre, avec son béret blanc.

La Mie de Pain, de l'urgence à l'insertion
18, rue Charles Fourier
75013 Paris